



FONDÉ EN 1910

LE DEVOIR

Vol. LXXXIV, No 162

MONTREAL, LE VENDREDI 16 JUILLET 1993

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

La vraie crise

Nos références officielles n'ont souvent rien à voir avec la réalité; le discours est quelque part mais la vie est ailleurs

Josée Boileau

Mon malaise commence quand je bute sur une petite case: «Êtes-vous mariée? célibataire? Cochez s.v.p.» Mon hésitation chaque fois est profonde, et se renouvelle au fil des questionnaires ou déclarations que chacun peut remplir dans une année.

Légalement, je ne suis la digne épouse de personne. Concrètement, je vis depuis dix ans avec le même homme et nous avons deux enfants. Si je me vois mariée, je mens effrontément, mais si je me pose en célibataire aguerrie, je constate que je suis loin d'en avoir le mode de vie!

On pourrait me classer dans la catégorie des hors-normes, mais ce n'est même pas le cas. Au Québec, selon les données du recensement de 1991, nous sommes 306 905 couples comme le mien, soit 19% de l'ensemble des couples québécois.

Mieux encore, le Québec rassemble à lui seul près de la moitié — 42,3% — de tous les couples «accotés» du Canada tout entier. Cela commence drôlement à ressembler à un phénomène bien ancré dans la société.

Mon malaise s'accroît à la lecture d'articles de presse ou de dossiers à saveur économique qui entendent m'expliquer en quoi l'inflation ou l'impôt auront un impact sur mon portefeuille.

Maintes fois on s'en tiendra à un exemple type: la famille de quatre personnes dont seul le papa travaille... C'est la référence de base, celle de laquelle tous les calculs doivent découler.

Pourtant cette fréquente référence de l'homme comme unique pourvoyeur ne représentait en 1990 que 19,4% des familles biparentales canadiennes. Celles qui répondent au deuxième critère, avoir en plus «deux» enfants, sont encore moins nombreuses.

En fait aujourd'hui, dans 61,6% des couples avec enfants, quand papa travaille, maman le fait aussi.

C'est pourquoi mon malaise se transforme en agacement quand on entreprend de m'expliquer les drames et malheurs de nos jeunes adolescents. Au printemps dernier, lors de deux émissions de télévision qui y étaient consacrées, une observation chaque fois revenait. L'un des grands drames de la jeunesse, c'est que plus personne — sous-entendu «maman» — n'est là pour accueillir l'enfant à la maison quand l'école est finie.

Nulle part toutefois ne s'attardait-on sur cette aberration d'une école qui se termine à 15h30 alors que de nos jours, 69% des mères qui ont un enfant d'âge scolaire travaillent. La vie telle que racontée est du coup terriblement décalée de la réalité.

Ce sentiment de décalage s'accroît lorsqu'il est directement question du marché du travail, de l'heure de pointe, du «9 à 5», et de toute l'organisation de la société qui en découle.

Même en excluant les chômeurs, assistés sociaux et autres sans-emploi — qui, comme les gouvernements ne cessent de nous le démontrer, coûtent bien cher mais ne comptent pas —, les chiffres nous démontrent malgré tout que trois travailleurs canadiens sur dix ne font pas une journée de travail «normale», de celle qui débute le matin et se termine l'après-midi.

Ce phénomène semble pourtant parfaitement tabou. C'est un miracle que de trouver une garderie (déjà bien peu nombreuses et curieusement toujours considérées comme un privilège plutôt qu'un service de base) qui ferme ses portes «aussi tard» que 18h. Normalement le couperet tombe à 17h30.

L'achalandage des principaux circuits d'autobus a pour sa part bien peu à voir avec la fameuse heure de pointe. À 19h30 un soir de semaine, mon autobus du centre-ville montréalais est aussi bondé que si j'avais fini deux heures plus tôt. Même le dimanche, plus moyen de s'asseoir. On est «cordés serrés» du départ à l'arrivée. L'horaire le dit: c'est jour de congé. Tant pis s'ils sont malgré tout des milliers à travailler.

Quant au terme même d'emploi, le stable, le permanent, pas nécessairement syndiqué mais qui amène ses vacances payées l'été, voilà une autre définition qui devrait être revue.

Dans la vraie vie, bien des jeunes n'ont pas «d'emploi», et pourtant ils travaillent: à contrat, en remplacement, à la pique, à leur compte... À nouveau hors-normes et pourtant tout nombreux.

Ce sont là des constatations quotidiennes, cocasses ou agaçantes. Le troublant c'est quand la réflexion s'en mêle.

On ne savait pas quoi penser, il y a dix ans, du virage technologique, de l'informatique qui envahissait nos vies. Ou plutôt on s'en inquiétait fort en prédisant — j'en étais — les pires malheurs. Pendant ce temps, pendant que la réflexion stagnait, le virage se prenait. Dix ans plus tard, la déshumanisation appréhendée n'a pas eu lieu.

Aujourd'hui, on ne sait toujours pas quoi faire des nouvelles technologies de reproduction. La réflexion n'arrive pas à suivre le rythme de ces femmes qui y font appel chaque année, souvent flouées, parfois heureuses, mais qui y vont tout de même.

La pensée ne suit plus l'économie, plus la politique, plus la science, plus la société. Notre discours est arrêté, la vie est rendue ailleurs. C'est peut-être là la vraie crise — l'institutionnelle, la politique, celle des idées — dont on se plaît tant aujourd'hui à parler.

INDEX

Les Actualités...A2
Agenda culturel...B7
Annonces classiques...A4
Amis publics...B2
Culture...A5
Économie...B7
Éditorial...A6
L'été à Québec...B6
Idées...A7
Le Monde...B3
Montréal...A3
Mots croisés...A4
Politique...A4
Les Sports...B4



Météo
Ciel variable
Max.: 22
Détails en B4

PLAISIRS

La France, paradis du randonneur

PAGE B 1



MONTREAL

La Ville veut aller chercher 6%

PAGE A 3

À VOIR

Charles Trenet fait un beau voyage au Canada

PAGE B 8



Les policiers font la trêve

Ils retournent sur les routes en échange d'une promesse du gouvernement de négocier

DANNY VEAR
LE DEVOIR

Attention, bonnes gens de la construction, les policiers municipaux et ceux de la Sûreté du Québec ont recommencé hier à émettre des contraventions.

À l'approche des vacances annuelles des travailleurs de la construction, les policiers de la SQ ont accepté de reprendre la surveillance des routes à compter de 15h, hier, et de mettre un terme aux moyens de pression utilisés depuis le 11 juin dernier pour contester la loi 102 qui gèle leurs salaires pendant deux ans.

De son côté, la Fédération des policiers du Québec, qui représente les policiers des corps de police municipaux sauf ceux

de la Communauté urbaine de Montréal, a annoncé que ses membres recommenceraient à émettre des contraventions au moins pour la durée des vacances de la construction. «On ne voudrait pas que pendant les grandes vacances il y ait un accident à Saint-Bruno et qu'on dise que c'est la faute de la police», a dit Jean-Guy Roch, président de la Fédération des policiers du Québec.

Toutefois, les policiers municipaux ne cesseront pas tous leurs moyens de pression. En fait, ils seront maintenant plus sévères envers les automobilistes dans certaines municipalités où ils appliquent le Code de la route au pied de la lettre, a dit M. Roch.

Dans ses négociations avec les em-

ploqués de l'État, Québec semble adopter une position plus souple à l'endroit des policiers de la SQ.

En échange de l'abandon des moyens de pression de ses policiers, Québec leur a promis de retourner à la table de négociations et de ne plus exiger qu'ils soient automatiquement soumis à la loi 102 et au gel de leurs salaires.

«On consent une trêve. On va négocier. Puis on verra», a dit Jocelyn Turcotte, président de l'Association des policiers provinciaux du Québec.

Le ministre de la Sécurité publique Claude Ryan n'a pas voulu commenter hier la reprise des négociations et ce

VOIR PAGE A 8 : TRÊVE



PHOTO JACQUES NADEAU

Pendant que les chantiers de construction s'apprêtent à fermer pour les deux prochaines semaines, les policiers, tant provinciaux que municipaux, acceptaient de faire une trêve dans leurs moyens de pression contre la loi 102. Ils ont donc repris hier la surveillance des routes, émettent des contraventions, tandis que les autorités gouvernementales acceptent de négocier avec eux sur les questions salariales.

Le tabac, entre le folklore et la contrebande

Près de Joliette, les derniers producteurs luttent pour leur survie

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Ils étaient 143 il y a dix ans, ils sont 78 aujourd'hui. Parmi les producteurs encore en vie, le tiers frôle la faillite. Les autres se sont dotés de systèmes d'alarme sophistiqués, de chiens de garde. Certains se sont armés. Plusieurs ont reçu des menaces. De mystérieuses voix au téléphone: «Tu as du tabac, tu vas nous en vendre, sinon...»

Entre Notre-Dame-de-Lourdes et Saint-Félix-de-Valois, à quelques kilomètres de Joliette, l'air est pourtant paisible sous le chaud soleil de juillet. Les belles pousses vertes ont fière allure, légèrement agitées par une petite brise. Pour ces petites pousses, depuis deux ans des gens en ont assassiné d'autres à travers le Québec.

Et les touristes viennent maintenant visiter la ferme de Germain Ducharme en respirant à bon compte un air interdit.

M. Ducharme brandit la vieille photo de Maurice Duplessis et d'Antonio Barrette en train d'inaugurer, l'air réjoui, de nouvelles installations de production de cigarettes, se félicitant des «relations étroites qu'entretenaient l'entreprise et les producteurs de tabac sous les bons auspices du gouvernement».

Peut-on imaginer Robert Bourassa ou Kim Campbell poser le même geste demain à la une du journal?

«La même personne qui nous offrait des prêts agricoles veut nous enlever l'argent de l'autre main», lance Germain Ducharme, excédé de l'hypocrisie des gouvernements et de la taxation du tabac. Naguère source de fierté pour la région de Joliette, la culture du tabac est devenue une curiosité presque folklorique, prise dans le

double étai de la contrebande et des virulentes campagnes anti-tabac.

Président de l'Office des producteurs de tabac jaune du Québec, Germain Ducharme lutte pour conserver sa fierté. Autour de Joliette, où l'on trouve une terre sablonneuse idéale pour ce type de culture, on cultive le tabac depuis 1934. Des agronomes avaient alors convaincu le gouvernement québécois de lancer cette culture, populaire en Ontario depuis le début du siècle. Dans les années 80, on comptait encore sur une aide fédérale pour aider les producteurs.

VOIR PAGE A 8 : TABAC



Germain Ducharme, l'un des derniers producteurs de tabac de la région de Joliette.

Tout est prêt pour la privatisation de Sidbec

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, Gerald Tremblay, est prêt à recommander au conseil des ministres la privatisation de Sidbec-Dosco, un transaction à laquelle participe le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ) et un partenaire non identifié.

C'est ce qu'il a déclaré, hier, au cours d'un entretien accordé au DEVOIR. «On parle de jours. On ne peut pas être plus près d'un règlement. Nous n'attendons que l'offre signée», a-t-il précisé.

Cette privatisation coûtera de l'argent au gouvernement, a admis le ministre. Québec devra assumer certains frais de restructuration, notamment les coûts reliés aux mises à pied que voudront faire les nouveaux propriétaires. M. Tremblay n'a pas voulu confirmer si le coût de cette privatisation atteindra les 30 millions\$, comme le veulent certaines informations obtenues par LE DEVOIR.

En outre, la vente de Sidbec-Dosco au secteur privé nécessitera des concessions supplémentaires de la part des employés de l'aciérie. «Pourquoi le gouvernement seul continuerait-il à injecter de l'argent dans Sidbec-Dosco? Les employés auront un choix à faire; le gouvernement est rendu à la limite du raisonnable», a fait valoir M. Tremblay.

VOIR PAGE A 8 : SIDBEC

Mila renvoie son chèque et reprend ses meubles

Ottawa (PC) — Disant regretter que son geste ait été «mal interprété», Mme Mila Mulroney a retourné à la Commission de la capitale nationale (CCN), hier, le chèque de 150 000\$ qu'elle avait reçu pour la vente de ses meubles à 24 Sussex Drive et au lac Harrington.

«J'ai donné instruction à mon comptable de retourner immédiatement votre chèque, résiliant ainsi l'entente entre nous», a-t-elle écrit au président de la CCN.

«J'avais accepté votre offre d'acheter mes biens en croyant sincèrement qu'une telle initiative profiterait aux contribuables canadiens et allégerait le fardeau des futurs premiers ministres, a-t-elle expliqué.

«Je regrette que ce geste ait été mal interprété.

«Après une décennie au service du public, que j'ai accomplie avec fierté et plaisir et au cours de laquelle je n'ai reçu ni ne me suis attendue de recevoir quelque rémunération que ce soit pour aucune de mes activités, je suis évidemment déçue par la suggestion — même de certaines sources partiales — que j'aurais pu chercher à tirer profit de cette transaction.

«Votre offre se situait de façon appréciable au-dessous de la valeur estimée de façon indépendante et du coût de remplacement de ces articles que j'ai achetés au cours des années pour assurer que les deux résidences officielles soient à la hauteur des standards d'un pays comme le Canada.»

Deux firmes indépendantes, qui n'ont pas été identifiées, avaient évalué les meubles dans un cas à 185 343\$ et dans l'autre à 227 961\$.

La CCN a donc répété qu'elle croyait toujours que «cet achat était une bonne affaire, qui aurait fait économiser de l'argent aux contribuables», puisqu'il faudra maintenant remplacer les meubles.

Cette affaire avait soulevé la controverse. Le député libéral Don Boudria avait fait signer une pétition pour que le gouvernement recouvre son argent. Le député libéral Eugène Bellemare avait demandé au Vérificateur général d'examiner cette transaction. Même le ministre du Revenu, Garth Turner, avait dit de l'affaire qu'elle était devenue le symbole pour plusieurs Canadiens que quelque chose de louche se passait à Ottawa.

• LES ACTUALITÉS •

Dossier de l'hôpital Saint-Eustache

Québec bouge et part à la recherche d'un anesthésiste

MARTINE TURENNE
LE DEVOIR

Québec a décidé d'agir dans le dossier de l'hôpital Saint-Eustache: le ministère de la Santé et des services sociaux a mandaté un émissaire afin de trouver, d'ici le 30 août, un anesthésiste à temps plein au Centre hospitalier Saint-Eustache. C'est le chef anesthésiste de l'hôpital Sacré-Cœur qui sera responsable de cette tâche.

On sait que Saint-Eustache n'a plus d'anesthésistes depuis 15 jours et qu'il y est par conséquent impossible d'y pratiquer quelque opération que ce soit. Afin de protester contre cette situation jugée intolérable, les médecins omnipraticiens et spécialistes du Centre hospitalier ont remis massivement leur démission hier.

Ce geste a secoué Québec, qui a réuni d'urgence ce matin le sous-ministre à la santé, le directeur-général du Centre hospitalier, Jean-Guy Nadeau, la directrice des services profes-

sionnels de l'établissement, Michèle Pelletier, des représentants des médecins et le président de la Régie régionale des Laurentides, Jean-Pierre Perreault.

«Cela a permis de clarifier la situation», a souligné le Dr Michèle Pelletier, au sortir de la réunion. Nous avons pu partager nos inquiétudes. Le Dr Jacqueline Piché, gynécologue-obstétricienne à Saint-Eustache, était parmi les médecins présents à la rencontre. «Disons que c'est un pas dans la bonne direction, dit-elle. C'était la première fois que les gens du ministère nous écoutaient et on les a sensibilisés à nos problèmes.»

Le hic, croit-elle, c'est qu'aucune solution concrète n'a réellement émergé de la rencontre. «Je ne suis pas convaincue que l'émissaire nommé par Québec va trouver une solution alors que tout le monde a échoué jusqu'à maintenant. Il n'a certainement pas un anesthésiste dans sa poche.» On sait que le Québec connaît une pé-

nurie sans précédent d'anesthésistes, et que cette situation devrait persister au moins cinq ans.

Le ministère se donne jusqu'au 31 août pour trouver un anesthésiste permanent à Saint-Eustache. Un délai que les médecins jugent beaucoup trop long. «Notre démission deviendra effective le 14 septembre, dit le Dr Piché. Il faut donc commencer à faire des démarches dès maintenant pour se trouver un nouveau poste. On ne peut pas attendre jusqu'à la fin août.» Elle ajoute que l'hôpital n'a pas les moyens de perdre des spécialistes, déjà courtisés par d'autres centres hospitaliers.

Par ailleurs, la situation à Saint-Eustache pour le mois d'août n'est pas encore tout à fait claire. Des anesthésistes itinérants doivent assurer des heures de garde, mais certaines journées n'ont toujours pas été comblées. Une situation qui exaspère les médecins, qui estiment que cela les ramène à une situation similaire à celle qu'ils

vivent présentement. «Pour nous cette attente est intolérable, dit le Dr Piché. Et nous ne saurons pas avant la semaine prochaine ce que nous devons dire à nos patients qui ont des rendez-vous au mois d'août.»

Le cas d'Anh-Tai Lê, ce résident en anesthésie qui aurait souhaité se joindre à l'équipe de Saint-Eustache, a aussi été abordé au cours de la rencontre d'hier. On sait que le jeune Lê a signé un contrat avec Québec l'obligeant à aller travailler cinq ans en région éloignée, en l'occurrence au Centre hospitalier de Rimouski, là où une équipe bien fournie d'anesthésistes est déjà en place. Mais le ministère de la Santé et des services sociaux a aujourd'hui rejeté toute concession dans ce dossier. Anh-Tai Lê devra respecter son contrat. «Ç'aurait été une solution simple et efficace, souligne le Dr Piché, mais Québec dit ne pas vouloir créer de précédent.»

Joint hier à sa résidence en Estrie, Anh-Tai Lê s'est dit accablé par cette

nouvelle. «Je ne sais pas pourquoi on s'acharne sur moi», dit-il, soulignant qu'il y avait déjà eu des cas où le ministère rappelait des résidents en région éloignée lorsque les besoins se faisaient sentir ailleurs. Anh-Tai Lê refuse de se rendre à Rimouski puisque sa conjointe, France Gélinas, ne pourra y pratiquer sa spécialité d'urgentologue. Une solution serait peut-être en vue: le Centre hospitalier Saint-François d'Assise, à Lasalle, l'a contacté hier pour lui annoncer qu'un poste pour sa conjointe et lui-même était disponible. Anh-Tai Lê se donne quelques jours de réflexion. Il a aussi reçu une offre d'un hôpital de Moncton et il est fort possible, a-t-il dit hier, qu'il aille travailler là-bas. Le président de la Régie régionale des Laurentides, Jean-Pierre Perreault, croit de son côté que Québec choisira une solution «honorable» pour se sortir de cet imbroglio: rapatrier un anesthésiste qui aurait déjà complété trois ans ou plus dans une région éloignée.

EN BREF

CHÔMAGE DORÉ

Cornwall (PC) — Un conseiller d'Emploi Canada à Cornwall a vécu un an à Hawaï en congé sans solde, période pendant laquelle il a touché des prestations d'assurance-chômage du gouvernement canadien. Cependant, à Toronto, une porte-parole d'Immigration Canada a déclaré que le conseiller, Jim McLennan, était en règle et avait parfaitement le droit de demander des prestations quand il a suivi sa femme à Hawaï, où elle avait accepté un poste d'infirmière. Les Canadiens peuvent toucher de l'assurance-chômage s'ils vivent aux États-Unis, et cela vaut aussi si pour les Américains se trouvant au Canada, une pratique autorisée en vertu du Programme de réclamations inter-Etats mis sur pied en 1942 entre le Canada et les États-Unis, a indiqué Mary Crawford.

LE NATURALIUM DE QUÉBEC DÉBORDE

Québec, (Le Devoir) — Le Naturalium de Québec a accueilli plus de 15 000 visiteurs depuis son ouverture le 18 juin dernier, dépassant ainsi les objectifs que s'étaient fixés la direction du nouveau musée. Environ 10 000 personnes étaient en effet attendues au cours des trois premières semaines. Au printemps dernier, lors du début des travaux de construction, Georges Brossard, l'un des fondateurs, avait visé entre 250 000 et 300 000 visiteurs annuellement. Situé dans le Vieux-Port, aux abords des quais, le Naturalium bénéficie d'un site exceptionnel, où, par beau temps, circulent des milliers de personnes, résidents ou touristes.

LA VIEILLE ET LA MER

Saint-Jean, T.-N. (Reuter) — Une grand-mère de 78 ans a entrepris jeudi depuis Terre-Neuve une traversée de l'Atlantique à la voile en solitaire, une première dans l'histoire de la navigation. Mary Harper, originaire de Gwynedd, en Pennsylvanie, espère rallier l'Irlande en deux semaines et devenir ainsi la première septuagénaire à relever le défi, en dépit des objections de sa famille. «Ce sont mes affaires et quand vous arrivez à cet âge, j'estime que vous avez le droit de faire ce qu'il vous plaît», a-t-elle déclaré avant d'appareiller sur son voilier de 9 mètres, le *Quan Yiu II*. En 1989, un marin âgé de 76 ans avait effectué une traversée de l'Atlantique à la voile en 72 jours. Un record que compte bien battre la fringante Mary Harper.

RIEN À AIR ALLIANCE

(Le Devoir) — Le conflit qui oppose Air Alliance à ses 106 pilotes ne semble pas se résorber malgré les négociations entreprises depuis mercredi. «Ça ne regarde pas très bien, a affirmé le représentant d'Air Alliance, Bernard Juteau. Ça n'avance pas aussi vite que prévu.» Les pilotes ont déclenché la grève générale le 26 juin dernier après neuf mois de discussions infructueuses. Selon M. Juteau, les négociations achoppent sur la réorganisation des horaires. Le dossier des salaires qui est aussi en litige, n'a toujours pas été abordé. Les pourparlers doivent reprendre dès ce matin.

PLAINTES CONTRE PETRESA CANADA

Washington (PC) — Un manufacturier américain de produits chimiques a invoqué hier l'Accord de libre-échange canado-américain pour porter officiellement plainte contre Petresa Canada. Pourtant, non seulement l'usine de Bécancour n'est pas encore en opération, mais la construction vient tout juste de débuter. Cette usine, qui ne devrait être complétée qu'en 1995, produira de l'alkylbenzène linéaire, un élément clé dans la production de détergents et de détergers. Qu'à cela ne tienne, l'entreprise américaine Vista Chemical a demandé hier au représentant américain au Commerce, Mickey Kantor d'instituer une enquête sur les subventions que recevra l'usine de Petresa Canada.

UN ARBITRE CHEZ HÉROUX

(Le Devoir) — Le ministre du Travail Normand Cherry a nommé hier un arbitre pour régler un aspect du conflit qui oppose la direction de la firme Héroux, de Longueuil, et les 300 membres du syndicat des travailleurs en aéronautique de Longueuil (CSD), en lock-out depuis le 5 juillet dernier. La nomination de l'arbitre Marc Boisvert a été faite à la suite d'une demande du syndicat, qui se plaint de ce que l'entreprise refuse de verser aux employés leurs paies de vacances, qui étaient dues hier (l'usine ferme aujourd'hui pour trois semaines). L'arbitrage aura lieu le 11 août prochain, M. Boisvert devant déterminer si les syndicats ont droit à ces versements déjà prévus à la convention collective.

La tragédie de Djedda

L'écrasement est dû à un pneu mou et à la négligence du personnel

Ottawa (PC) — L'avion de National qui s'est écrasé en Arabie saoudite en juillet 1991 n'était pas apte à voler.

Dix minutes après son décollage de l'aéroport de Djedda, le DC-8 tombait. Il n'y eut aucun survivant: les quatorze membres de l'équipage et 247 passagers périrent sur le coup.

L'enquête menée par une équipe multinationale d'experts conclut que l'appareil avait été mal entretenu et que, lors du décollage, son pilote n'a pu en repérer les déficiences faute de indicateurs requis.

Les enquêteurs soulignent en gras que certains membres du personnel du transporteur québécois, en faille depuis quelques mois, ont fait preuve de négligence.

L'enquête a été menée sous l'égide de l'Arabie saoudite en collaboration avec des experts des États-Unis, du Canada et les autorités du Nigeria où l'appareil avait été affrété.

Leur rapport a été rendu public hier au nom des autorités saoudiennes par le Bureau de la sécurité des transports du Canada.

Il précise qu'au moins deux des pneus du DC-8 de National n'étaient pas suffisamment gonflés lors de son décollage de l'aéroport de Djedda.

«D'autres pneus pourraient aussi ne pas avoir la pression minimum», précise encore le document.

Ce fait était connu par certains membres de l'équipe d'entretien mais, souligne le rapport d'enquête, ils n'avaient pas la compétence pour

mesurer les risques que cela posait.

«Le personnel de l'entretien, précisez-on, n'était pas qualifié ou autorisé à assumer les fonctions les habitant à juger un appareil apte à voler.»

Le 11 juillet, l'autorisation de voler de l'appareil n'a d'ailleurs pas été donnée par le personnel compétent en matière d'entretien mécanique mais plutôt par des membres de l'équipage à qui l'on avait délégué ce pouvoir.

On a aussi constaté que les vérifications d'usage de l'appareil n'étaient pas exhaustivement inscrites à un registre.

Le rapport des enquêteurs note qu'entre le 3 juillet et le jour de la tragédie, dix fois sur dix-huit, le registre d'entretien n'indiquait aucune information relative à l'entretien des composantes de l'appareil.

Le rapport signale également qu'au cours de cette période, le temps d'arrêt de l'appareil dans les aéroports était de deux heures.

Le 10 juillet, soit la veille de l'accident, le registre d'entretien signale qu'on avait débuté le remplacement des pneus mais que cette tâche n'a pas été complétée.

Les autorités de National à Djedda avaient exigé son départ rapide d'Accra, au Ghana. L'appareil devait conduire 247 pèlerins en route vers La Mecque.

Dès le décollage de l'aéroport de Djedda, l'un des pneus de l'appareil éclata. Une pièce du train d'atterrissage s'est même détachée endommageant une aile de l'avion.

Fin des moyens de pression des agents de la SQ

La surveillance des policiers c'est bien, l'autodiscipline c'est mieux

JEAN DION
LE DEVOIR

La Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) se réjouit évidemment de ce que les policiers aient décidé de mettre fin à leurs moyens de pression à la veille des traditionnelles «vacances de la construction», mais, insiste-t-elle, les raisons demeurent d'inciter les conducteurs à faire preuve d'une plus grande autodiscipline.

«Nous sommes très heureux», a confié hier le porte-parole de la SAAQ, Pierre Mercier, en réaction à la décision des syndicats policiers. Il a toutefois ajouté qu'«on ne doutait pas une minute» que les agents de la paix allaient prendre leurs responsabilités.

«De toute manière, on ose croire qu'il y a toujours eu surveillance. Les policiers n'omettaient pas de contraventions sur les routes mais, en étant postés à divers endroits, ils pouvaient inciter les automobilistes à faire montre d'une certaine retenue», a dit

M. Mercier.

Néanmoins, à l'aube du grand congé annuel, un retour à une situation plus ordonnée ne doit pas camoufler le fait que l'été, tant en ce qui a trait à l'achalandage qu'aux accidents, demeure «la pire période» sur les routes du Québec.

Un tiers des collisions mortelles, rappelle la SAAQ, surviennent pendant les mois de juin, juillet et août. La principale cause des accidents demeure le non respect des limites de vitesse, un phénomène qui s'accroît ces jours-ci du fait que «bien des gens sont pressés» d'arriver à leur lieu de vacances, note M. Mercier.

À ceci, il faut ajouter la conduite en état d'ébriété qui, bien qu'en légère diminution au cours des dernières années, demeure la cause de 40% des accidents mortels et 15% des accidents avec blessés. Alcool, été et vacances étant souvent associés, la vigilance reste de mise à cet égard, avertit la SAAQ.

«Les améliorations du bilan routier

de la province restent des acquis de nature fragile. Une attitude préventive et responsable — respect des distances par rapport aux autres véhicules, maintien en tout temps des phares allumés, port de la ceinture, etc. — reste le seul remède», dit Pierre Mercier.

Par ailleurs, la SAAQ tient à rappeler aux vacanciers que le fait de quitter le Québec ne les soustrait pas pour autant aux normes automobiles de la province. En vertu d'ententes de réciprocité avec les États du Maine et de New York ainsi qu'avec la province de l'Ontario, des infractions commises sur ces territoires entraînent l'inscription de points d'inaptitude dans le dossier de conduite québécois des personnes fautes.

«Circuler dans un nouvel environnement devrait pourtant inciter à redoubler de prudence, mais ce n'est pas toujours le cas. Les infractions enregistrées ailleurs suivront les gens jusqu'ici. Ceux qui se font prendre s'en rendent compte», dit M. Mercier.

Un «prix adéquat» de 1,8 million\$ pour un tableau banalement baptisé «No 16»

MARIE LAURIER
LE DEVOIR

Le Musée des beaux-arts du Canada vient de déboursé 1,8 million\$ pour un tableau banalement baptisé «No 16» du peintre abstrait américain Mark Rothko. L'œuvre a été officiellement présentée hier à la presse, les dirigeants du musée ayant pris soin au préalable de justifier leur choix et de contrer toute controverse quant à son coût.

D'entrée de jeu, le président du musée, Michael Hornstein a déclaré: «C'était le prix adéquat, au bon moment. Nous souhaitons depuis longtemps acquérir un Rothko.»

Il s'agit d'une bien coûteuse acquisition depuis l'achat vigoureusement critiqué en 1990 de l'œuvre *Voice of Fire* de Barnett Newman qui avait coûté 1,760,000\$.

D'une dimension impressionnante de trois mètres par 2,5 mètres, le tableau *No 16* est constitué de deux rectangles festonnés de couleur beige sur fond orange et il a été peint en 1957 par feu Mark Rothko, un contemporain de Newman, cet auteur de la colonne de feu bicolore de 1,76 millions\$ qui avait provoqué l'ire des contribuables et des politiciens au moment de son acquisition par

l'ancienne Galerie nationale du Canada. Un député conservateur Felix Holtmann avait même prétendu que n'importe qui pouvait en faire autant «en dix minutes avec deux gallons de peinture et deux rouleaux». Tout comme d'autres, il jugeait excessif le prix payé pour une seule toile en pleine récession et au moment où des artistes canadiens crèvent de faim.

Craignant une semblable levée de boucliers sur la colline parlementaire, bien que singulièrement déserte en cette période de vacances, les autorités du musée des beaux-arts ont pris cette fois la précaution de convaincre un groupe de parlementaires et leurs conseillers triés sur le volet du bien-fondé de leur décision d'acquiescer le nouveau tableau. La directrice du musée Shirley Thompson a même affirmé avoir fait une aubaine pour une œuvre que les exécuteurs testamentaires de Rothko évaluaient 4,8 millions\$ mais ils ont apparemment consenti à s'en départir à rabais jugeant que *No 16* fera désormais partie d'une importante collection et qu'il sera exposé dans un endroit d'une grande visibilité, tout comme d'ailleurs son frère jumeau *Voice of Fire*.

Le tableau *No 16* avait été

entposé à New York par son auteur au milieu des années 1960 et après sa mort, en 1970, il resta sagement dans cet endroit jusqu'au moment de la démolition du bâtiment en 1988. La toile avait cependant gardé toutes ses vertus mais vraisemblablement acquies pendant toutes ces années une valeur qui vient de reconnaître les connaissances du Musée des beaux-arts du Canada qui n'ont pas hésité à consacrer près du deux tiers du budget de 3 millions\$ accordé au musée pour les nouvelles acquisitions.

Loin de craindre que le scénario de *Voice of Fire* se répète, les autorités du musée croient plutôt que le *No 16* attirera de nombreux visiteurs, comme ce fut le cas pour l'affaire Newman, ainsi que la fameuse *Robe de viande* de l'artiste montréalaise Jana Sterbak, et dans une moindre mesure et pourtant le plus cher du musée *Jeûner et Europe* de l'Italien Guido Reni, un tableau payé 3,4 millions\$ en 1991.

D'autres acquisitions sont toutefois moins susceptibles d'engendrer quelque polémique, notamment *Tentation de Saint-Antoine*, un tableau du peintre canadien Lawren Harris, du Groupe des sept, datant de 1917 et une sculpture de l'ontarien Roland Poulin, *As it Appears*.

Cigarettes tabassées!



PHOTO PRESSE CANADIENNE

CE BULLDOZER de North Bay s'est rué hier sur 835 cartouches de cigarettes et 213 boîtes de tabac en vrac qui devaient être vendues en contrebande et qui ont finalement été enterrées parmi la montagne de détritus de cette localité ontarienne.

Moins de femmes sur le marché du travail

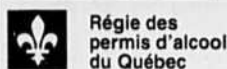
Toronto (PC) — Pour la première fois en 25 ans, le nombre des femmes sur le marché du travail régresse, a révélé jeudi le plus important groupe de femmes du pays, en dévoilant son rapport annuel.

Les femmes sont aussi les plus pénalisées par la récession, alors que le taux de chômage demeure élevé et que les gouvernements sabrent les programmes sociaux, ajoutait le Comité canadien d'action sur le statut de la femme.

«Pauvreté plus grande, menace accrue de violence, de moins en moins d'options, de moins en moins de contrôle sur leurs vies, je pense que c'est à cela que ça se résume», a commenté la présidente du groupe, Mme Sunera Thobani.

La proportion des femmes au sein de la main-d'œuvre est passée de 58,5 pour cent, en 1990, à 57,6 pour cent, en 1992, signale le rapport.

avis de demande d'un permis d'alcool



Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société ou groupement visé dans l'article 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée ou certifiée, et être adressée à: La Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9.200, Montréal, Québec. H2Y 1B6

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
2956-9884 QUÉBEC INC. 1465, Crescent Montréal Dossier: 988-683	Permis additionnel 1 bar sur terrasse	1465, Crescent Montréal
2848-7874 QUÉBEC INC. Nickles Deli & Grillade 5781, boul. Des Grandes Prairies St-Léonard Dossier: 1031-699	Permis additionnel 1 bar	5781, boul. Des Grandes Prairies St-Léonard
2957-7723 QUÉBEC INC. Le Four de St-Denis 1617, St-Denis Montréal Dossier: 345-306	1 Restaurant pour vendre	1617, St-Denis Montréal
PAPADOPULU, Sofia Le Café du Port 99, Pl. Charles Lemoyne, Suite 112 Longueuil Dossier: 612-184	Augmentation de capacité d'un Restaurant pour vendre	99, Pl. Charles Lemoyne, Suite 112 Longueuil
ANASTASOPOULOS, Alex Elaos Souvlaki Enr. 550, rue Jarry Ouest Montréal Dossier: 756-973	1 Restaurant pour vendre	550, rue Jarry Ouest Montréal

LA BRASSERIE DU RELAIS INC. Bar Le Relais 77, boul. Desjardins St-Thérèse Dossier: 341-883	Changement de catégorie de Brasserie à Bar	77, boul. Desjardins St-Thérèse
BAR 720 INC. Bar 720 Inc. 5079, boul. Léger Montréal-Nord Dossier: 1043-637	1 Bar	10720, boul. Pie IX Montréal-Nord
3087-2246 QUÉBEC INC. Le Resto Bar Nicole 3950, Sherbrooke Est Montréal Dossier: 165-548	1 Restaurant pour vendre, 2 Bars avec danse et spectacles 2 Bars dont 1 sur terrasse	3950, Sherbrooke Est Montréal
PAPPAS, Johnny Pizzeria Place Lévesque Enr. 7782, boul. Lévesque Laval Dossier: 694-745	1 Restaurant pour vendre	7782, boul. Lévesque Laval
2859-0636 QUÉBEC INC. O'Blues Billard 7567, boul. Taschereau Brossard Dossier: 910-695	Changement de capacité de 1 Bar avec spectacles	7567, boul. Taschereau Brossard
2866-5511 QUÉBEC INC. Restaurant Bon Appétit 756, rue Bélanger Montréal Dossier: 1044-098	1 Restaurant pour vendre	756, rue Bélanger Montréal
2626-0752 QUÉBEC INC. Place Cartier B.B.O. 281 & 283 & 285 boul. Cartier Laval Dossier: 226-886	1 Restaurant pour vendre 1 Bar	281 & 283 & 285 boul. Cartier Laval

Le président et directeur général
Ghislain K.-Laflamme, avocat

Québec

LE DEVOIR

MONTRÉAL

La Ville cherche à sabrer 30 millions\$ dans sa masse salariale

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

La Ville de Montréal souhaite ne pas recourir à la Loi 102 parce qu'elle veut faire des compressions supérieures à ce qui est prévu dans la loi. En fait, les autorités municipales cherchent à sabrer 6% dans la masse salariale, soit 30 millions\$, et à obtenir des «assouplissements significatifs» dans les contrats de travail. C'est que l'application de la Loi 102, si elle permet le gel des salaires pour deux ans et la récupération d'un pour cent par l'imposition de trois jours de congé non payés, oblige également à reconstruire les conventions collectives de façon intégrale. Et la Ville veut éviter cela à tout prix.

Concrètement, l'objectif est d'obtenir des

neuf syndicats concernés des réaménagements majeurs tels la réduction du plancher d'emploi chez les cols bleus, la réorganisation des horaires de travail - qui permettrait notamment à la Ville d'économiser lorsque des employés déneigent les rues de Montréal un dimanche soir - et l'utilisation de la sous-traitance.

En contrepartie, l'employeur offre de maintenir la sécurité d'emploi, d'allonger d'une année les conventions collectives et de négocier une hausse des salaires pour la troisième année. En conférence de presse hier, le négociateur en chef à la Ville, Michel Brousseau, a affirmé qu'il s'agit là d'un cadre de négociations tout à fait réaliste, d'autant plus que la date ultime pour s'entendre, a été repoussée au 27 août.

Ce cadre de négociations est principalement constitué de 30 millions\$ d'économies sur une masse salariale totale d'un demi milliard\$. M. Brousseau a expliqué que cela représentait 500 employés de moins (200 cols blancs, 200 cols bleus et 100 employés provenant d'autres secteurs d'emplois). Il a toutefois précisé qu'aucune mise à pied ne serait effectuée; la Ville invitera plutôt des syndiqués à prendre leur retraite.

Pour ce qui est des années suivantes, les autorités municipales souhaitent créer des comités mixtes de productivité. «Ces comités devraient à trouver d'autres façons de réaliser les travaux à la ville», a expliqué M. Brousseau. Ces comités avisent ne semblent pas enchanter les syndicats, notamment les cols blancs qui y voient une nouvelle manière de créer un

palier administratif additionnel.

Quant au gel salarial, les employés de bureau l'ont déjà accepté. Mais comme l'a souligné le dirigeant syndical, Georges Bazinet, les autres demandes ne sont pas toutes justifiées. «Les ajustements exigés, c'est plutôt délicat. On a des preuves que la sous-traitance coûte parfois plus cher et que les paramunicipales sont mal gérées.»

Michel Brousseau reste confiant d'en venir à des ententes négociées de gré à gré. «Le climat aux tables de négociations est excellent», a soutenu M. Brousseau. Georges Bazinet a confirmé que «la Ville démontre une certaine ouverture». Cela n'empêchera toutefois pas les différents syndicats municipaux d'analyser dès lundi prochain, la possibilité de mettre sur pied un front commun.

L'AGENDA

La nature apprivoisée

Où peut-on s'aventurer dans la forêt tropicale, admirer le Saint-Laurent de l'intérieur et découvrir un petit bout du monde polaire? Dans un musée de l'environnement hors du commun: le Biodôme de Montréal. Pour une expérience tout à fait «nature», il faut se rendre au 4777, Pierre-de-Coubertin (métro Vau). Le prix d'entrée pour adultes est de 8,50\$.

Informatique
et Jacques Cartier

Refaire le parcours de Jacques Cartier et voir les lieux visités par le célèbre navigateur est maintenant possible au Musée David M. Stewart (métro Île Sainte-Hélène), grâce à un logiciel interactif. C'est là une façon moderne de se plonger dans l'époque des voyages de découverte de Cartier. Vous pourrez en profiter pour visiter le Vieux Fort en compagnie d'un guide. L'admission est de 5\$.

Un peu de vélo

Vous êtes en congé, le soleil est haut dans le ciel et vous avez des fourmis dans les jambes. L'occasion est belle pour monter sur votre bicyclette et partir à la découverte des environs. Après avoir emprunté les pistes cyclables de Montréal, vous pouvez vous éloigner de la circulation urbaine et vous rendre à l'île Notre-Dame. De là, les cyclistes pourront emprunter l'estacade du pont Champlain qui relie l'île des Soeurs, les municipalités de Saint-Lambert et de Côte-Sainte-Catherine. Hormis l'effort physique, ça ne coûte rien!

Les enfants de Montréal

Une reconstitution d'une salle de classe des années 1950 pour rafraîchir les souvenirs de certaines des vêtements du début du siècle pour les enfants qui veulent s'amuser à se déguiser ainsi que des photographies et des jouets d'une autre époque, voilà quelques éléments présentés à l'exposition Les enfants de Montréal, 1642-1992. Pour comprendre les hauts et les bas de l'enfance à travers les siècles, rendez-vous à la maison de la culture du Plateau Mont-Royal (465, Mont-Royal, angle Berri). C'est gratuit et fort instructif.

KATHLEEN LÉVESQUE

Injonction contre un ancien étudiant de Poly

JEAN DION
LE DEVOIR

Un ancien étudiant de l'École Polytechnique de Montréal qui se serait livré à du «harcèlement» auprès de certains membres du personnel de l'établissement a été enjoint par les tribunaux, hier, de cesser son manège.

Le juge Jean Guibault, de la Cour supérieure du Québec, a en effet donné suite à une requête en injonction déposée par l'École, en vertu de laquelle Hamdy Hassan Youssef est sommé de ne plus communiquer avec Polytechnique ni de mettre les pieds dans ses locaux ou sur son terrain.

Selon la requête, l'individu en question, un diplômé au doctorat de Poly en 1984, se serait présenté près d'une vingtaine de fois, au cours des quatre derniers mois, aux secrétariats des départements de génie civil et de géotechnique de l'École, en plus de se livrer à du harcèlement téléphonique d'une secrétaire, d'un professeur et du directeur du département de géotechnique.

Selon la direction de Poly, M. Youssef se rendait sur les lieux pour prendre possession de «son» bureau et obtenir les autres avantages liés au titre de professeur de l'École. Il en profitait aussi pour formuler des revendications relatives à une monographie qu'il aurait supposément rédigée en collaboration avec le professeur concerné.

Or l'École affirme n'avoir jamais offert ni promis quelque poste de prof que ce soit à M. Youssef, qui n'y détient aucun statut. L'histoire de la monographie serait également, d'après Polytechnique, créée de toutes pièces.

À toutes ses visites, qui sont devenues régulières en mars, l'ex-diplômé, après avoir demandé à voir le professeur ou le directeur et s'être vu signifier leur indisponibilité, insistait et refusait de quitter volontairement les lieux.

Le personnel devait donc chaque fois requérir l'intervention du service de sécurité de l'établissement, qui le ramenait à ses quartiers généraux et demandait à la police de la CUM de venir l'expulser.

Or malgré des demandes, avis, lettre et mise en demeure répétées en ce sens, M. Youssef se présentait encore dans les bureaux de Poly lundi et mardi dernier.

La semaine dernière encore, il laissait de nombreux messages sur le répondeur du professeur concerné qui est, compte tenu de cette tactique de harcèlement, contraint de travailler dans son bureau avec la porte verrouillée en tout temps.

Considérant que Hamdy Hassan Youssef «a fait fi des demandes formelles qui lui ont été transmises» et que ses agissements, sans excuse ni autorisation légitime, «constituent du harcèlement et occasionnent des inconvénients sérieux au personnel qui craint (...) et redoute de plus en plus (sa) présence», la direction de Poly a donc déposé sa requête en injonction, que le juge Guibault a accordée.

À Poly, hier, la porte-parole Dominique Gauthier soulignait que les événements tragiques de 1989 — ajoutés à la fusillade orchestrée par Valéry Fabrikant à Concordia l'été dernier — rendaient le personnel de l'École très sensible à des manœuvres du genre de celles de M. Youssef. «C'est bien compréhensible. On ne doit rien prendre à la légère», a expliqué Mme Gauthier.

LE DEVOIR a tenté sans succès de joindre Hamdy Hassan Youssef, hier, pour lui permettre de donner sa version des faits.



C'est le monde à l'envers au Musée... pour rire, ainsi qu'en témoigne cette toile pour le moins... originale. Le musée recevait hier la visite du vénérable fou chantant, Charles Trenet (en mortaise). Le jeune octogénaire s'offrira le théâtre du Forum le 20 juillet prochain.

Un musée où le rire est en rodage

DANNY VEAR
LE DEVOIR

«Le Musée pour... rire? Ça ressemble à Disney World. C'est pas un musée, c'est un parc thématique sur l'humour!»

Mardi soir, 22h. Claire Bergeron sort du Musée pour... rire, situé rue Saint-Laurent, dans les locaux rénovés d'une ancienne brasserie de Montréal. Elle est accompagnée de sa petite famille de Plessisville. Tous, ils ont aimé ce qu'ils ont vu et entendu. Ils ont ri. Dans ce temple de l'humour, ils ont retrouvé des trucs, des gadgets qu'ils avaient adoré au parc de Disney World en Floride. «C'est fascinant», dit-elle.

Depuis près de cent jours qu'il est ouvert, à quelques jours du Festival Juste pour rire, le Musée du même nom confond toujours ses visiteurs. On y entre. On y attend une réflexion sur l'humour. Et on visionne une succession de spectacles de stand-up comic, de numéros de clowns, de reprises de sitcom américaines, de dessins animés.

Ce soir là, une cinquantaine de personnes déambulaient dans le Musée pour... rire. Casque d'écoute sur les oreilles, ça riait ferme. De salle en salle. Des écrans de télévision aux écrans de cinéma. D'extrait sonore, en extrait sonore. De gadget en gadget.

La première année, le Musée pour... rire avait prévu attirer 250 000 visiteurs. Au bout de cent jours, il a attiré tout juste 46 000 visiteurs. «On est bien en-deça de nos prévisions», admet Pasquale Iacobacci, directeur général du Musée pour... rire.

Depuis son ouverture, le Musée a dû réduire ses dépenses d'exploitation. À ses débuts, il employait 75 personnes. Aujourd'hui, il compte 64 employés. Plus réaliste, la direction souhaite maintenant attirer quelque 180 000 visiteurs.

Le Musée pour... rire a ouvert ses portes le premier avril. Une blague que peu de gens ont ri dans le milieu culturel. En cet ère de subventions rarissimes, Ottawa et Québec ont chacun investi 5,5 millions\$ dans le temple du rire. De son côté, Montréal lui a accordé 2,5

millions\$. En tout, le musée a coûté quelque 21 millions\$. Le milieu culturel n'a pas apprécié.

Malgré ses difficultés, la direction du Musée ne songe pas recourir de nouveau à l'aide gouvernementale. «Et on ne nous a encore rien demandé», confirme Robert Fortin, directeur général de la région de Montréal du ministère des Affaires culturelles.

Né dans la controverse, le Musée pour... rire trouve peu de défenseurs.

Chez les muséologues, on exprime des réserves tout en laissant la chance au cœur. «Ils sont jeunes. Ils ont fait les choses rapidement. Il faudra voir d'ici deux ou trois ans», dit Laurier Lacroix, professeur de muséologie de l'UQAM. Il a visité le musée à deux reprises. Il a ri. Parfois.

Prudent dans ses commentaires, il reproche certains écueils au Musée. «L'espace pourrait être mieux utilisé. Une visite avec un casque isole les gens et réduit le rire à un plaisir solitaire. Pourtant, les gens aiment d'abord rire en groupe», dit-il.

Chez les profanes, on aime bien le musée. En général, les visiteurs du temple entendent à rire. Mais y changeraient bien des choses. «C'est pas un musée, c'est un show de télévision!» «Trop d'anglais!» «Je déteste les caricaturistes!» «On est laissé à nous-mêmes!» «Rire avec un casque d'écoute sur la tête! Ça coupe mon plaisir!» Les commentaires désapprobateurs ne manquent pas. Puis, tous ces profanes se rappellent une bonne blague et se contentent de rire.

Anik Thibeault, visiteuse du mardi soir, a bien apprécié. «J'étais contre le Musée. Trop cher. Beaucoup trop cher. Je suis venu au Musée pour faire plaisir à ma mère», a dit cette Montréalaise de 25 ans. Après sa visite, elle a été «conquise», selon sa propre expression.

Au Musée pour... rire, on est bien conscient de certains problèmes. «Nous faisons partie d'une nouvelle génération de musée. On fait du rodage. On améliore. On n'exploite pas encore toutes les facettes de nos possibilités», dit Pasquale Iacobacci, directeur général du Musée pour... rire. «On sera meilleur dans 25 ans!»

Moins de crimes à Laval

LE DEVOIR

Non seulement y a-t-il moins de crimes que l'an dernier à Laval, la police en résout aussi davantage.

Les données «très encourageantes» rendues publiques hier par le Service de police de Laval font état d'une diminution de 14% du nombre de crimes contre la personne pour les six premiers mois de l'année par rapport à une période équivalente en 1992.

Cette performance est attribuable, dit le SPL, à une baisse de 26% des vols qualifiés et de 29% des délits à caractère sexuel.

Les crimes contre la propriété ont connu une baisse de 14% et les crimes divers, une chute de 10%. Au total, 10 544 crimes ont été recensés par la police lavalloise entre janvier et juin 1993, contre 12 263 pendant les six premiers mois de l'an dernier.

De fait, seuls les homicides (6, par rapport à 5 en 1992) et les tentatives de meurtre (12, contre 11 l'an dernier) ont enregistré une augmentation.

Dans l'ensemble, le taux de crimes à Laval s'établit cette année à 33 par 1000 habitants, comparativement à 39 par 1000 en 1992. Par ailleurs, le taux de solution des crimes par les policiers a atteint 21,1%, en comparaison de 18,1% en 1992.

Tous les cas d'homicide ont été résolus.

UN SUCCÈS!

DÉJÀ

25 000

SPECTATEURS!

SUPPLÉMENTAIRES

15-16-17 JUILLET

LE GRAND JEU DE NUIT

CE SOIR, DEMAIN

NOUVELLE ÉDITION

UN FABULEUX SPECTACLE SON ET LUMIÈRE.

AU CHAMP-DE-MARS JUSQU'AU 10 JUILLET,

BILLETS EN VENTE AU CHAMP-DE-MARS

INFORMATION: 875-6848

RÉSEAU ADMISSION: (514) 790-1245 • 1 800 361-4595

LE DEVOIR

POLITIQUE

La Sûreté du Québec confirme les perquisitions chez la députée Dupuis

«Un rapport sera soumis à un procureur qui décidera s'il y aura matière à poursuites.»

MARTINE TURENNE
LE DEVOIR

La Sûreté du Québec a confirmé hier les informations publiées dans LE DEVOIR à l'effet que des perquisitions ont eu lieu le 16 juin dernier au bureau de comté et au domicile de la députée péquiste de Verchères, Luce Dupuis. «Nous avons certains documents en notre possession, a déclaré Robert Poëty, caporal au service des affaires publiques de la SQ, et nous analysons le dossier. Un rapport sera soumis d'ici peu à un procureur qui décidera s'il y aura matière à poursuites.»

La députée Dupuis pourrait alors faire face à des accusations de fraude et d'abus de confiance, relativement à des faux comptes de dépenses et à l'achat de meubles pour son bureau de comté.

«Ces allégations n'iront nulle part, a déclaré le président péquiste du comté de Verchères, Marc Saint-Cerny. Ce ne sont que de petites niaiseries et Mme Dupuis sera blanchie de toutes accusations.» Il croit qu'une vengeance serait à l'origine de cette affaire. «En politique, on se fait beaucoup d'ennemis.»

Il a été impossible de joindre Mme Luce Dupuis hier pour obtenir ses commentaires. Le bureau de Jacques Parizeau et la présidence du Parti québécois sont aussi demeurés silencieux.

Rappelons que des documents ont été saisis le 16 juin dans les locaux du bureau de comté de Luce Dupuis, à Beloeil, à son domicile de Saint-Hi-

laire, de même que dans les locaux de l'entreprise de gestion Aldoges, qui appartient à l'époux de la députée de Verchères.



Luce Dupuis

L'unité des crimes économiques de la Sûreté du Québec remettra son rapport au Bureau des procureurs d'ici quelques semaines. Luce Dupuis a été élue députée péquiste de Verchères en juin 1989, succédant à Jean-Pierre Charbonneau qui occupait ce poste depuis novembre 1976. Ce dernier, aujourd'hui président d'Oxfam-Québec, a émis l'hypothèse de se présenter à nouveau à l'investiture péquiste du comté de Verchères.

Pas de réduction du déficit sans sacrifices, rappelle Loiseleur

LE DEVOIR

L'objectif du gouvernement conservateur de réduire le déficit fédéral à néant d'ici cinq ans ne sera atteint qu'au prix de sacrifices de la part de toutes les catégories de la société canadienne, avertit le nouveau ministre des Finances, Gilles Loiseleur. Mais les Canadiens n'auront vraisemblablement pas d'idée exacte de la nature des interventions que compte faire le gouvernement Campbell avant les prochaines élections générales.

Comme il l'avait déjà fait lors du sommet des sept pays les plus industrialisés à Tokyo, M. Loiseleur a indiqué, dans une entrevue publiée hier par *Le Soleil*, que tous les secteurs de dépenses publiques allaient être passés au peigne fin pour déterminer les lieux de compression.

Au premier chef, l'assurance-chômage, l'universalité des programmes sociaux et la péréquation pourraient passer à la moulinette. «A un moment donné, il est évident que notre capacité de payer doit entrer en ligne de compte», a dit le ministre au sujet du deuxième élément.

Puis d'ajouter, quant à la redistribution des fonds publics vers les pro-



PHOTO ARCHIVES

Gilles Loiseleur: tout sera passé au peigne fin.

vinces: «La seule réalité là-dedans, c'est la réalité des chiffres. Si on n'a pas d'argent, on ne peut pas en distri-

buer.» M. Loiseleur s'est tout de même dit relativement confiant de parvenir à trouver les 8 milliards\$ de compressions annuelles nécessaires à l'atteinte d'un budget équilibré à temps pour l'exercice 1997-1998. «C'est pas la fin du monde, mais c'est lourd», a-t-il expliqué au quotidien de Québec.

Entre-temps, l'ampleur du travail qui attend les planificateurs budgétaires d'Ottawa fait en sorte que le gouvernement pourrait bien être dans l'impossibilité d'annoncer des mesures ou de faire des promesses concrètes d'ici le prochain scrutin.

Selon le ministre, cela ne devrait toutefois pas jouer contre l'équipe ministérielle, les Canadiens réclamant plus que jamais des mesures d'austérité pour assurer l'avenir économique du pays. De plus, estime M. Loiseleur, le passé de l'administration conservatrice est garant de son avenir.

Les électeurs «n'ont qu'à regarder ce qu'on a déjà fait, on a livré ce qu'on a dit qu'on faisait (sic)», a déclaré le ministre des Finances au *Soleil*.

Selon un sondage Gallup réalisé quelques jours après l'élection de Mme Campbell à la tête du PC, mais, les conservateurs reçoivent l'appui de 33% de la population canadienne.

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

Pour placer votre annonce par la poste:
C.P. 6033, succ. Place d'Armes
Montréal H2Y 3S6

I • N • D • E • X REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES
ET DE SERVICES
VÉHICULES

600 • 699

121 CANTONS DE L'EST

ORFORD - 60 000\$. Foyer, 2 c.c., mezzanine, meublé, cuisine. Accès piscine, tennis (été-hiver). Prés ski + golf. 514-271-5853

SUTTON Paradis sur terre, 179 acres, 2 maisons, cascade d'eau. Venez découvrir C. FELBER, Imm. Dynamiques 593-4000

SUTTON Cottage en brique, 3 c.c., 2 s/bains, 1 acre, vue, ruisseau, 129 500\$. J. LACROIX, 1-538-4000. Dynamique cfr.

134 FERMES, FERMETTES TERRES

LAKEFIELD
Terrains site enchanteur, boisé, côté rive nord. Idéal mini ferme. 1500\$ l'acre. 1-432-9034

135 TERRAINS

A vendre
A Sainte-Adèle, terrain boisé de 79 000 pi. ca. Au bout du chemin Loup-Garou. Prix: 15 000 \$.

Pour information,
contactez Louise,
CP St-François
au (514) 666-8562

DORVAL, 1925 BORD DU LAC
Beau terrain situé au bord de l'eau, prêt à bâtir, vente rapide, prix 185\$ pi. ca., 253-8960, soit 661-4312.

LAC WATERLOO Bord de l'eau, 1 km autoroute 10, sortie 78. Renseignements: (514) 539-4215

STE-MARQUERITE DU LAC MASSON
Pointe de 167 000 pi. ca. (746 pi. façade lac). Très paisible. Domaine Lac Croche. 0,75\$/pi. ca. Plan disp. 739-7967.

**160
APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER**

1200 P.I.C.A. espace de vie et de travail, mezzanine de 400 pi. ca., s/bain, cuisine, 860\$ chauffé, éclairé. Sur le Canal Lachine, près marché Atwater. 842-7077.

2100 ST-DENIS
Très bien situé, 2 1/2, à partir de 450\$ tout inclus. 287-8997.

3 1/2, 400\$ chauffé. Semi-détaché, bien éclairé, bel environnement verdoyant et calme. 6775, 20e Avenue. Rosemont. 722-1585 ou le 322-9563.

3010 GOYER, 3 1/2, 4 1/2, livres, propres, près de U de M, semi-meublé. 733-4544.

4 1/2 FACE PARC Lafontaine, 2 c.c., foyer, terrasse, alarme, 795\$ 528-9697.

AV. MORGAN, 3 1/2, bois franc, renové, entr. lav./séch., 375\$ 1er jui. 848-9770 de 9h à 17h.

AV. MORGAN, 7 1/2, r-d-c, calme, ensoleillé, renové, bois franc, entr. lav./séch., jardin, garage, 785\$. 1er jui. 848-9770 de 9h à 17h.

C.D.N. - COLLÉ À U. DE M.
2 1/2, 4 1/2. Impeccable, repêché. Bienvenue aux étudiants! 2183 Ed. Montpel. MICHEL 344-9505

C.D.N. 1 1/2 à 5 1/2, bien situés, près hôpital Ste-Justine, U de M. beaux et propres, bande d'intercom. 737-9300.

164 CONDOMINIUMS À LOUER

CENTRE-VILLE Superbe, spacieux, 4 c.c., charme d'antan, 2 s/bains, luxueux tourbillon. 1.700\$. 844-6646, 739-1598.

ILE PATTON, 4 1/2, 2 c.c., foyer, tapis, stores verticaux. 2 balcons. 973-9191.

ILE-DES-SOEURS Superbes 3 1/2, 4 1/2, climat, syst. d'alarme, garage, piscine, 5 électro., patio, marquetterie, ensoleillé. Poss. 2 mois gratuits. 850\$ et 1025\$. A voir. 871-7680.

OUTREMONT, superbe localisation et unité, 3ème, 1300 pi. ca., 1400\$ négociable. 489-9445.

ST-SAUVEUR
2 c.c., foyer, piscine, tennis, glissade d'eau, pente de ski 67, saison ou année. 387-8498, 227-4291.

**165
PROPRIÉTÉS À LOUER**

A LOUER option d'achat, maison neuve, 3 c.c., 4065\$ mois. Prés train banlieue, Deux-Montagnes. Robert. 473-9014.

C.D.N. - ED. MONTPEIT
Beau 7 1/2, 3e, balcon face parc U de M, prés métro, décoration prof., libre imm., 900\$ chauffé. 738-3543, 861-2232.

P.A.T., maison 92, luxueux 3 chambres, 2 s/bains, piscine hors-terre, appareils électriques fournis, à 2 min. du parc régional. Libre 15 août. 642-1471.

**170
HORS-FRONTIÈRES
À LOUER**

PARIS XIve Charmant 4 pièces, tout équipé, 8 500 Fr. Libre imm. Laissez message à Daniel. 670-2832

**175
MAISONS DE CAMPAGNE
À LOUER**

MAGNIFIQUE MAISON canadienne, 5 c.c., 2 s/b., terr. 4 acres, foyer, bord du lac. Disp. pour 1 ou 2 mois. Région Ste-Agathe. Pour visite seul.: (819) 326-1285 ou (514) 861-4665.

ST-SAUVEUR
Luxueuse maison
687-0222.

**176
CHALET À LOUER**

MONT SUTTON Vue panoramique, foyer, piscine privée creusée, chauffée. Sem./mois. 671-5763, lin sem.: 1-538-2773.

**177
GITES, SÉJOURS ET COUETTE/CAFÉ**

CHAMBRE petit-déjeuner, Québec. 418-681-4622.

**192
ON DEMANDE À LOUER**

PROFESSIONNELLE FIABLE, tranquille, non fumeuse, louerait chambre dans grande maison bord Richelieu, ou occuperait maison campagne, semaine. Références. 1-418-724-6646.

**215
TERRAINS COMMERCIAUX**

A VENDRE OU ÉCHANGER. Terrain comm. pétrolier, région n.-nord, 28 000 pi. ca., sur cour de route numérotée, 3 000 000 de litres minimum, prêt à construire. 588-3712.

**251
BUREAUX À LOUER**

LOCAL ou bureau à louer, mois gratuits, 500\$, 4313 Charlevoix. 687-3349, 326-2844.

ST-DENIS/CHERRIER, à partager, locaux très propres. Tous frais compris, 750\$/mois, services en sus si désiré. 982-9480.

VIEUX-MONTREAL, charmant air, ascenseur, métro Square Victoria, parking, 700 à 1700 pi. ca. 849-5411 ou William 731-9490, 430 Ste-Hélène.

**259
ESPACES COMMERCIAUX À LOUER**

AVENUE DU PARC 700 à 1700 pi. ca. s/s. Idéal pour restaurant. Tapis. Professionnels et autres. Prix compétitif. 273-7148.

VILLERAY, près métro Jean-Talon, 3 1/2, 2 ou 3e, ensoleillé, ultra-moderne. De 8 à 16h, lundi au jeudi. 737-4102.

♦ appartements
♦ condominiums
♦ maisons de campagne
♦ chalets

À LOUER

50 \$

♦ Annoncez votre location pendant 8 journées consécutives, sur 3 lignes de texte pour seulement 50 \$. 17.60 \$ la ligne supplémentaire.

♦ L'annonce est annulable en tout temps. La facturation s'établit alors en fonction du tarif régulier jusqu'à concurrence du tarif promotionnel.

ANNONCES CLASSÉES
9 8 5 - 3 3 4 4

**275
LOCAUX À LOUER**

PAPINEAU près de Mont-Royal, 750 pi. ca. renové à neuf, idéal café. Alain 272-9616.

**301
OEUVRES D'ART**

DOMPÉRIGNON
CIGARES CUBAINS. Premier choix, 75\$/unité, boîte à discuter. 969-1253.

**318
MOBILIER DE BUREAU
ET ACC.**

AMEUBLEMENT complet de bureau neuf et usagé. 636-6898.
Les Aménagements F.B. Inc.

**401
POSTES CADRES, PROFESSIONNELS**

**575
DÉMÉNAGEMENT**

GILLES JODIN TRANSPORT INC.
Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

**695
AUTOMOBILES**

TOYOTA COROLLA GTS, 1989, 56 000 km, blanche, manuelle, excel. cond. 8 000\$. 448-9574.

DONNEZ-MOI DES AILES

DÉCÈS

FAUCHER BERNARD
M. Bernard de Gatineau est décédé accidentellement samedi le 10 juillet 1993 à l'âge de 47 ans. Fils de feu Raymond Faucher et de Paule Leonard, de France, époux de Claire Adam. Outre sa mère et son épouse, il laisse ses enfants: Mathieu, Annie et François-Olivier à la maison; un frère Dominique (Martine Lory) et une sœur Marie-Paule (Michel Léger) tous de France. Il laisse également sa belle-mère Mme Berthe M. Adam de Québec, ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces.

Service religieux à 14h00 en l'église St-Alexandre de Touraine vendredi le 16 juillet 1993.

Pour vos messages de condoléances ou vos dons au C.H. de Gatineau, veuillez S.V.P. dicter votre message à Fax Souhait au 1-800-567-1329 (frais de services). Pour plus de renseignements, communiquez avec la Maison funéraire A. Gauvreau et Fils, 750 boul. Maloney est, Gatineau, J8P 1G4. 819-663-2468.

MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

HORIZONTALEMENT

1- Relatif au vol à voile.
2- Trou dans un mur.
3- Qui n'a pas été comblé.
4- Profit.
5- Ténacité.
6- Utile au golfier.
7- Manière affectée.
8- Richesse.
9- Imaginaire.
10- Dans la mode.
11- Inégalité (Math.).
12- Accord.
13- Pucelle.
14- Navire.
15- Quelqu'un.
16- Antipode d'Asie.
17- Lien grammatical.

VERTICALEMENT

1- Caractère de ce qui est volatil.
2- Débarrasser de ses pucés.
3- Extrême gourmandise.
4- Terre-Neuve.
5- Radium.
6- Sondage.
7- Pucelle.
8- Navire.
9- Quelqu'un.
10- Antipode d'Asie.
11- Lien grammatical.

Solution d'hier

NATURALISTE
BIBLIOTHECAIRE
VROMBILLOTTARI
RATIERES
ASCOLEINE
LIONNAPPE
GOSSETT
INOUESS
CHAMINISTOC
OPSILONE
EUDEUILERE
SUEEDITSR

**101
PROPRIÉTÉS À VENDRE**

AHUNTSIC
Très grande propriété 63 X 25. Intérieur unique, 2 foyers, 3 s/séjours, 3 s/bains. Piscine creusée, face au parc. 278 000 \$

**PIERRE HUDON
LA CAPITALE CRTR
382-8000**

AHUNTSIC, maison détachée, bonne const. de brique, 2 s/bains, s/sol fini, garage. Idéal pour jeune couple avec 1 ou 2 enfants. Rue tranquille, terrain boisé 50 x 100. 10075 George Baril. 388-4684. 165 000\$.

AUBAINE, pour vente rapide, domaine Renaud à Laval, bungalow, payé 160 000\$. Accepterait offres classées ridicules. 967-5854.

BORD DE L'EAU, Chomedey, maison de ville très luxueuse, abordable, 2 c.c., 2 s/bains, 2 serres. 682-5292.

CHOMEDEY, Place Renaud, duplex renové, sous-sol fini, piscine, garage, prix 160 000\$. Tél. 591-6560.

DORVAL-NORD cott. dét. neu. 3 c.c., 2 s/bains, salon cathédrale, près centre comm., 2180 rue Campbell. 695-7159.

OUTREMONT Vendra/échangerais propriété (duplex en pierre) pour maison de campagne ou condo. 270-6676.

**103
CONDOMINIUMS
CO-PROPRIÉTÉS**

A ST-JEAN SUR RICHELIEU
Condo 4 1/2 moins cher qu'un foyer, subvention taxes municipales, financement sur place, à partir de 56 588\$ ou 3345\$/mois.

Les Constructions D. Richard Inc.
1011 St-Jacques, St-Jean.
953-3179, 358-9931

CONDO VIEUX-MTL. vendre ou louer, 2 étages penthouse, 2 foyers, voisin église Notre-Dame, 159 000\$ ou 975\$/mois. Rens. J.G. Poltras. 689-2840.

ILE PATON - LAVAL
2200 pi. ca., à l'étage de penthouse, 4 c.c., foyer, asp. central, air clim., sécuritaire. Centre sportif, quai, 4 pl. garage int., 345 000\$. 334-3002, 1-229-2904.

MAGNIFIQUES CONDOS, 6 1/2, 5 1/2
Libres, refaits à neuf, prix réduits, plusieurs extras. 444-5621.

OUTREMONT - RUE BERNARD
Condo dans maison-château, grandeur Cadillac. Bon prix. Prop. 274-4128

OUTREMONT, 1 400 p.c.a. 3 c.c. ou bureau, foyer, terrasses, 3e étage, très ensoleillé, tout renové + extra. Urgent. 197-5005/274-2686

OUTREMONT, rue Bloomfield, joli condo 3 1/2, deni s/sol, terrasse, stationnement, 500\$, 948-4153

**PRES HOPITAL
MAISONNEUVE-ROSEMONT**
Condominium de prestige, tour du Meritas, 5ième étage, vue dégagée et superbe sur ville et boisé protégé, lumière. Intérieur 1 500 pi. ca. plus terrasse près de 400 pi. ca., 2 s/bains, 2 garages intérieurs. Tous services incluant saunas, piscines intérieure et extérieure, bain tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, concierge résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes artères. Libre immédiatement. Prix 210 000 \$ sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704

2103 ST-DENIS
super liquidation, condos 3 1/2, réduits de 20%. Nouveaux prix à partir de 59 849\$. 276-0102, 447-5455.

**105
PROPRIÉTÉS À REVENUS**

AHUNTSIC, 35 unités, rev. 148 000\$, prix 860 000\$, balance de vente. 661-5390, 975-0646.

ROSEMONT, luxueux triplex 30' façade, 3 garages + 3 stat., bureau s/sol, revenu 1840\$/mois, Jean-Marie Gauthier. 593-1331, 593-7177. Permargo Ctr.

**115
EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL**

JOLIETTE, 1 h. Mt. Bungalow 87, 4 c.c., s/sol entr. privé, face parc, boisé, accès Riv. Assomption. 94 000\$. 1-753-5596

**121
CANTONS DE L'EST**

45 MONT ORFORD, chalet-maison 2 étages, 3 c.c., 100 pi. façade bord de l'eau, très belle vue, face ile. 819-566-8517.

GRAND DOMAINE 15 ACRES
2 beaux chalets, 97 000\$
819-822-1070, 819-889-2686

LAC BROME MANOIR INVERNESS
Elegante copropriété de style loyaliste, dans rare ensemble riverain. 1 100 pi. ca., plus terrasse, 2 c.c., 1 s/bain, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. A moins de 30 minutes de 6 centres de ski, golf en développement en annexe. Loués 4 saisons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$ Sur rendez-vous.
Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
-12,89 1877,28	-10,39 3931,27	+8,38 3550,93	+0,13 78,06	+2,50 393,40

Les ventes de maisons grimpent encore

Ottawa (PC) — Les ventes de maisons existantes ont grimpé en juin pour un deuxième mois d'affilée, et les faibles taux d'intérêt, ainsi que la progression du taux d'emploi, pourraient contribuer à soutenir cette tendance à la hausse jusqu'à la fin de 1993.

L'Association canadienne de l'immeuble a révélé jeudi que 19 425 maisons ont été vendues par le Service d'inscriptions multiples dans 25 grandes villes canadiennes au mois dernier, contre 18 632 en mai, ce qui représente une hausse de 4,3%.

Le président David Higgins a estimé que la création de nouveaux emplois au printemps dernier, dont 99 000 pour le seul mois de juin, avait redonné confiance aux consommateurs et stimulé le marché immobilier.

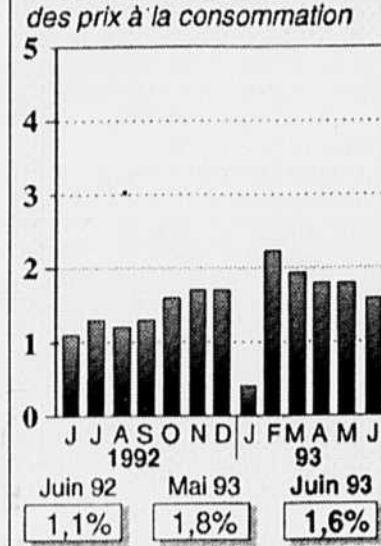
«Avec la chute des taux d'intérêt hypothécaires, nous espérons que le marché de la revente se maintiendra à la hausse au cours de la deuxième moitié de 1993», a dit M. Higgins.

Des banques et compagnies de fiduciaire ont abaissé la semaine dernière certains de leurs taux hypothécaires de trois quarts de pour cent. Le taux d'intérêt pour une hypothèque fermée d'un an est maintenant de 6,5%, tandis que le taux d'une hypothèque d cinq ans est de 8,75%.

Selon l'association, le prix moyen de vente d'une maison existante au pays variait de 74 342\$, à Trois-Rivières, à 292 880\$, à Vancouver.

Taux d'inflation

L'évolution annuelle de l'indice des prix à la consommation



L'inflation demeure stable

Ottawa (PC) — L'inflation a subi un léger soubresaut de 0,1% en juin, selon Statistique Canada.

L'augmentation du prix de l'essence et la hausse du coût des loisirs, de l'habillement et des transports ont provoqué cette faible poussée inflationniste, a précisé l'agence fédérale hier.

Par rapport à 1992, l'indice d'ensemble des prix à la consommation a grimpé de 1,2% à Québec et de 1,5% à Montréal. Les plus fortes augmentations des prix ont été constatées à Vancouver (3,5%) et à Regina (3,3%).

Dans l'ensemble du pays, les prix de l'habillement ont augmenté de 0,5% et ceux des transports de 0,2%. Le prix des livres et des véhicules de loisirs, tout comme ceux du matériel de divertissement au foyer et des services de télédistribution se sont accrus de 0,1%.

L'indice des prix de l'énergie est quant à lui en forte progression. On a noté une augmentation de un pour cent en juin après des hausses successives de 0,6% en mai et de 0,2% en avril. Depuis un an, le coût de l'énergie a bondi de 1,9%.

Par ailleurs, tandis que les prix de l'habitation restaient stables en juin, ceux des produits du tabac et des boissons alcoolisées ont chuté de 0,3%.

Cette hausse minime de l'inflation s'explique par l'augmentation des produits de consommation et de celui des aliments. Après avoir subi une baisse de 0,2% en mai, les prix ont donc globalement augmenté de 0,1% en juin.

Les prix des aliments ont, dans l'ensemble, augmenté de nouveau en juin après avoir fortement augmenté de 1% en mai. Il en coûtait 0,1% de plus le mois dernier pour s'alimenter dans les magasins et dans les restaurants.

Cette hausse du prix des aliments aurait été plus importante si celui des légumes frais n'avait pas chuté de 3,9%.

D'autre part, le prix des biens durables a diminué de 0,3% en juin mais ceux des biens non durables et semi-durables ont respectivement augmenté de 0,2% et de 0,5%.

Une étude de la Banque Royale

Les hausses d'impôt freineront la croissance

Les consommateurs dépenseront moins

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

L'augmentation des impôts au Québec et en Ontario va freiner le rythme de croissance de l'économie canadienne, estiment les économistes de la Banque Royale dans leur dernière étude.

Jugée «importante» par les experts de cette institution financière, cette majoration des impôts aura plus précisément pour effet d'affaiblir la confiance des consommateurs.

De fait, la timidité qu'ils manifesteront au cours des prochains mois en matière de dépenses se traduira par une hausse moins importante du PIB que celle qui avait été envisagée avant que le Québec et l'Ontario ne dévoilent leurs intentions.

Selon les calculs effectués par les analystes de la Royale, la croissance de l'économie canadienne sera de 2,9% en 1993 et de 3,9% en 1994, soit une soustraction d'un demi-point aux prévisions communiquées antérieurement cette année.

A elle seule, cette augmentation des impôts, et des conséquences qui lui seront inhérentes, aura pour impact de réduire de 0,3% la progression de l'économie canadienne. Pour sa part, le léger ralentissement observé aux États-Unis se soldera par une diminution de 0,2% du PIB canadien.

Cela étant, M. Earl Sweet, économiste en

chef adjoint de la banque, souligne dans son rapport que «même si le rythme de l'expansion est freiné par des hausses d'impôts plus fortes que prévu, la tenue de l'inflation reste excellente au Canada et nous prévoyons que les exportations continueront de jouer un rôle de premier plan dans la reprise. Malgré la faiblesse extrême de l'économie mondiale, les exportations du Canada ont progressé de 7,9% en 1992.»

Dans le rôle prépondérant que le secteur des exportations joue et jouera d'ici la fin de l'année, le sous-secteur dit des produits manufacturés occupera le devant de la scène. Selon M. Allan Yarish, économiste à la banque, cette domination des produits manufacturés s'explique avant tout par les gains de productivité enregistrés au cours des récentes années.

Qualifiés de «massifs» par les économistes de la Royale, les investissements consentis par les entreprises canadiennes dans l'amélioration des moyens de production devraient progresser de 7,7% par an au cours des deux prochaines années.

Combinée à une modernisation des hausses salariales, cette modération des moyens de production a favorisé le freinage des coûts unitaires de la main-d'œuvre. D'après les calculs effectués par M. Yarish et ses confrères, «la progression annuelle moyenne des coûts unitaires de la main-d'œuvre

devrait être de 0,6%».

Conséquemment, cette amélioration prononcée des moyens de production se traduira par une hausse de 25% des bénéfices des entreprises et un taux d'inflation de 2,1% sur les prix à la consommation. «Ces prévisions, de souligner M. Yarish, ont été confirmées par la stabilité des prix et l'augmentation annualisée de 35% des bénéfices des entreprises au premier trimestre.»

Sur le front de l'inflation, M. Yarish s'attend à aucune pression à la hausse malgré la baisse du dollar et le fort impact qu'auront les exportations sur le rythme de croissance de l'économie canadienne. Un rythme qui se maintiendra à condition que les taux d'intérêt restent stables et ce, à un niveau modeste.

«Si les prochaines élections fédérales, de préciser M. Sweet, devaient créer des incertitudes quant à la direction des politiques monétaires, budgétaires ou commerciales, nous pourrions connaître une déstabilisation des marchés financiers, assortie de pressions à la baisse sur le dollar canadien et d'une remontée des taux d'intérêt.»

A son avis, l'équilibre des bilans des entreprises et des consommateurs restant fragile, «toute hausse soutenue ou notable des taux d'intérêt, de poursuivre M. Sweet, pourrait faire à nouveau basculer l'économie canadienne dans la récession.»

Un signe encourageant

Les détaillants se réjouissent de la baisse du magasinage aux E.-U.

La reprise des ventes demeure cependant faible

LIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

La baisse du magasinage aux États-Unis apporte un peu de soulagement aux détaillants québécois, mais pas assez pour que la reprise puisse être perceptible.

Le président du Conseil québécois du commerce de détail, Me Gaston Lafleur, explique qu'il est vrai qu'il y a une légère reprise pour les détaillants, mais celle-ci est si faible qu'elle est difficilement perceptible. «Il y a une reprise lente, et qu'on souhaite souhaitable, mais pas assez vigoureuse pour être perceptible.»

Ainsi, quand il compare les ventes d'avril 1993 à celles d'avril 1992, il constate une légère amélioration dans tous les sous-secteurs, mais cette augmentation va de 0,2% à 5%. Pas de quoi se frotter les mains.

S'il est vrai que le magasinage hors frontières constituait une épave au pied des détaillants québécois, Me Lafleur souligne que cette épave n'est pas complètement retirée. «Elle commence à sortir» et cela ne suffit pas à apporter tout le répit souhaité. Selon les dernières statistiques, le magasinage aux États-Unis aurait baissé de 12% au mois de mai dernier.

«Ce qui est important, c'est que la confiance des consommateurs reprenne du poil de la bête.» Pour l'instant, même s'ils ont de l'argent, les consommateurs s'en servent pour rembourser leurs dettes plutôt que de consommer, ce qui ne contribue guère à la reprise pour les détaillants.

Me Lafleur souligne que dans les grands magasins, par exemple, les ventes sont en dents de scie; un mois va bien, l'autre moins.

Le secteur du vêtement pour homme, qui sert parfois de baromètre pour l'ensemble des ventes au détail, a vu ses ventes augmenter de seulement 0,7% entre avril 1993 et avril 1992, note Me Lafleur.

Me Lafleur ne croit pas en une reprise tangible, c'est-à-dire de l'ordre de quatre, cinq ou six pour cent en 1993. «Nous, on croyait que 1992 serait le début de la reprise. Il y en a eu une certaine, mais ça a été de l'ordre de 1%. En 1993, on prévoit une certaine reprise, mais autour de 2%. En 1994, si la situation s'accroît, on devrait commencer à la ressentir cette reprise-là.»

Certains facteurs favorisent déjà une reprise de la consommation, comme les taux d'intérêt peu élevés. Mais, répète-t-il, les consommateurs doivent reprendre confiance, au-delà des bonnes nouvelles théoriques et statistiques.

Rien ne va plus dans le transport aérien européen

Paris (AFP) — À l'image de la Sabena en Belgique, les compagnies aériennes européennes se débattent dans de graves problèmes de rentabilité qui font craindre pour leur avenir, sur fonds de dérégulation du ciel européen et de concurrence accrue avec les compagnies américaines.

Pour la première fois au niveau européen, la gravité de la situation a été reconnue officiellement. Guy Coëme, le ministre belge des Transports, dont le pays vient de prendre la présidence du Conseil des ministres de la Communauté européenne, a reconnu hier que la situation était catastrophique.

L'état des lieux est très sombre: en 1994, le mieux que les compagnies européennes puissent espérer est d'équilibrer leurs comptes, estime John Ash, directeur d'une firme de consultants spécialisés dans le transport aérien.

D'ici là, certaines continueront à perdre de l'argent et envisagent des regroupements pour survivre face à leurs concurrents américains. Ou asiatiques, les seules en bonne santé dans le monde. Les plus pessimistes craignent la disparition pure et simple de certains porte-drapeaux nationaux.

Seule British Airways, privatisée en 1987, tire son épingle du jeu malgré une baisse de 57% de son bénéfice imposable en 1992-93. Elle s'est lancée dans une politique d'expansion sur les cinq continents pour devenir la première compagnie «globale» en prenant des participations dans USAir, TAT (France), Dan Air (GB), Qantas (Australie) et Deutsche BA (Allemagne).

Les autres restent engluées dans la crise de l'aéronautique mondiale malgré le lancement de vastes plans de restructuration.

En Allemagne, Lufthansa a plongé dans le rouge en 1991 pour la première fois en 20 ans, et vient de retrouver l'équilibre au deuxième trimestre. Mais la compagnie qui a supprimé 5500 emplois depuis juin 1992 ne prévoit pas de bénéfice pour l'année entière.

La belge Sabena, en difficultés chroniques depuis plusieurs années, vient d'annoncer un plan d'économie de 140 millions\$ US. Selon le président de Sabena, Pierre Godfroid, la crise n'est pas due à des causes internes mais aux dévaluations européennes, à la récession et à la déréglementation du marché qu'il compare à une «loi de la jungle».

Même son de cloche chez Air France, où le président Bernard Attali a lancé une croisade contre la déréglementation à l'américaine, accusée de tous les maux. Plus que d'une baisse du trafic, la compagnie souffre d'un sévère recul de ses recettes unitaires en raison de la guerre des tarifs que se mènent les compagnies, notamment sur l'Atlantique Nord.

Les mesures d'économie annoncées récemment ne seront pas suffisantes pour redresser la barre. M. Attali est en train de préparer l'opinion à un autre plan prévoyant la vente de filiales et de nouvelles

suppressions d'emplois.

Chez Alitalia, l'heure est également à l'austérité, même si la compagnie italienne, qui a repris en décembre 30% de la compagnie hongroise Malev, déclare ne pas avoir de réel projet de restructuration ni d'alliance.

Ailleurs, le tableau est aussi déprimant. Iberia, qui a supprimé 4600 emplois en 18 mois, a vu ses pertes progresser de 9% au cours des cinq premiers mois de l'année.

Les pilotes d'Air Canada font des concessions

Brampton (PC) — Les 1450 pilotes d'Air Canada doivent se prononcer, au cours des prochaines semaines, sur un accord de principe qui réduit leurs salaires de 5%.

La concession salariale, accordée par le comité exécutif de l'Association canadienne des pilotes de lignes (CALPA), doit être compensée par une meilleure sécurité d'emploi et un accès plus facile à la retraite anticipée.

Depuis le début de l'année, la société aérienne a mis à pied 243 pilotes.

En février, le président du conseil, Hollis Harris, a fait savoir qu'il s'imposait une réduction de salaire de 10% et qu'il s'attendait à ce que tous les employés acceptent une baisse de 5%.

Le président du comité exécutif de la CALPA, Gary Dean, a affirmé que l'accord de principe, pour une convention collective de deux ans, tenait compte «à la fois des préoccupations des pilotes et de ceux de la compagnie dans l'état actuel incertain de l'industrie aéronautique».

TAUX D'INTÉRÊT-TABLEAU HEBDOMADAIRE

Voici les taux d'intérêt en vigueur le 15 juillet 1993 dans les principales institutions financières au Canada. Ces taux sont fournis par les institutions financières et compilés par La Presse Canadienne.

Banques

	Dépôt à terme 30-59 jours	certif. 1 ans	certif. 3 ans	certif. 5 ans	Prêts hypoth. 1 ans	Prêts hypoth. 3 ans	Prêts hypoth. 5 ans	Prêts pers. taux min.
Desjardins*	nd							
CIBC	3,500	4,250	5,750	6,250	6,500	8,250	8,750	—
Comm. Ital.	3,750	5,200	6,450	7,100	6,500	8,250	8,650	7,700
Laurentienne	2,250	4,500	5,750	6,750	6,500	7,950	8,700	6,750
Montréal	2,250	4,250	5,750	6,250	6,500	8,250	8,750	6,250
Nationale	2,250	4,250	5,750	6,750	6,500	8,250	8,750	6,250
Scotia	n-d							
Royale	2,250	4,250	5,750	6,250	6,500	8,250	8,750	6,750
T-Dominion	2,250	4,250	5,750	6,250	6,500	8,250	8,750	7,500
Hong-Kong	2,500	4,250	5,750	6,250	6,500	8,250	8,750	—
Nationale de Paris	—	4,5625	5,750	6,500	6,500	8,250	8,750	—

*Taux suggéré par la Fédération de Montréal

Fiducies

	Dépôt à terme 30-59 jours	certif. 1 ans	certif. 3 ans	certif. 5 ans	Prêts hypoth. 1 ans	Prêts hypoth. 3 ans	Prêts hypoth. 5 ans	Prêts pers. taux min.
Trust Bonaventure	3,500	4,500	6,000	6,625	6,500	8,000	8,875	nd
Canada Tr.	3,500	4,500	5,750	6,500	6,500	8,250	8,750	8,500
Fid. Can. Ital.	3,500	4,500	6,500	6,500	6,750	8,250	8,750	6,750
Cent. Garant. Tr.	n-d							
Fid. Conféd.	n-d							
Fid. SunLife	3,750	4,750	6,000	6,750	6,500	8,250	8,500	—
Fid. Desjardins	3,500	4,500	6,250	7,000	6,500	8,250	8,750	—
Tr. Général	n-d							
Laurentienne Tr.	3,750	4,750	6,250	6,750	6,500	7,950	8,700	—
Métropolitaine	4,250	5,000	6,000	7,000	nd	nd	nd	nd
Montréal Tr.	3,750	4,500	6,000	6,750	6,500	8,250	8,500	—
Tr. Nord-Américain	3,750	4,750	6,250	6,750	nd	nd	nd	nd
Tr. National	3,500	4,500	6,000	6,500	6,000	8,250	8,750	5,750
Tr. Prenor	4,000	4,750	6,000	6,750	6,500	8,000	8,750	—
Tr. Prêt. Rev.	4,125	4,750	6,375	7,000	6,500	8,250	8,750	—
Tr. Royal	4,000	5,000	6,250	7,000	6,500	8,250	8,750	6,250
Gr. Investors	—	4,500	5,750	6,250	6,250	8,000	8,500	—
Tr. Capital	4,250	5,250	6,500	7,250	7,125	8,250	8,950	6,000
Trust Household	3,875	4,750	6,000	6,750	6,375	8,000	8,500	—
Gr. LaMutuelle	3,750	4,750	5,750	6,500	6,500	8,000	8,500	—
Sherbrooke Tr.	n-d							

Prêt hypothécaire: assurance-vie non incluse.

Prêt personnel: taux minimum.

Certificat Pm Gm: non encaissable pour la période investie.

Les taux fournis étaient en vigueur le 15 juillet 1993. Les taux non fournis n'étaient pas encore disponibles au moment de la cueillette des données.

À votre service depuis 1862

Menu d'affaires
8.75 \$ - 9.75 \$

Table d'Hôte (soir)
12.75 \$ - 19.75 \$

Cher Pauzé
Fruits de mer

1657, rue Sainte-Catherine Ouest
Tél.: 932-6118 - Fermé le lundi
Stationnement gratuit (1 h 30)
garage du Faubourg
(Entrée rue Guy)

RÉSULTATS
Tirage du 93-07-14

16 24 25 27 29 40

Numéro complémentaire: 19

GAGNANTS	LOTS
6/6	1 2 259 062,50 \$
5/6+	5 135 543,70 \$
5/6	215 2 521,70 \$
4/6	13 558 76,60 \$
3/6	267 539 10,00 \$

Ventes totales: 15 985 589,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 2 500 000,00 \$
Prochain tirage: 93-07-17

Extra
Tirage du 93-07-14

NUMÉROS	LOTS
265702	100 000 \$
65702	1 000 \$
5702	250 \$
702	50 \$
02	10 \$
2	2 \$

T V A, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

ROBIC
DEPUIS 1992
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

LEGER ROBIC RICHARD
AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2Y 3K2
Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 984-0606
La maîtrise des intangibles

Unitel
Communications Inc.

Richard Stursberg

Monsieur George E. Harvey, président-directeur général d'Unitel Communications Inc., est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur Richard Stursberg au poste de vice-président principal, Relations extérieures, affaires gouvernementales et planification stratégique.

Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, Monsieur Stursberg ajoutera à ses responsabilités existantes des Affaires gouvernementales, juridiques et de réglementation, celles des Affaires publiques, des Relations avec les télécommunicateurs nationaux et internationaux, et de la Planification stratégique d'Unitel. Monsieur Stursberg est entré à Unitel en 1990, à titre de vice-président principal, Affaires gouvernementales, juridiques et environnementales.

Auparavant, il avait occupé le poste de sous-ministre adjoint dans un certain nombre de secteurs du ministère des Communications, dont télécommunications et technologie, radiodiffusion et culture, et coordination des politiques.

Il détient un baccalauréat et une maîtrise en sciences politiques et en philosophie de l'Université Carleton. Il a également étudié la philosophie à l'Université d'Aix-Marseille, en France. Il a effectué des études de niveau supérieur en gestion et en commerce à la Oxford University et à la University of London, en Angleterre.

Unitel Communications Inc. est le seul télécommunicateur d'envergure nationale doté de ses propres installations; elle offre aux consommateurs et aux gens d'affaires canadiens une gamme de produits et de services de données, de messagerie et de communications téléphoniques interrurbaines.

É D I T O R I A L

L'extase technologique

Gilles Lesage

Onze ans après l'adoption de la loi québécoise sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels du gouvernement; dix ans après l'entrée en vigueur de la contrepartie fédérale et la création du Commissariat à la protection de la vie privée; un mois après la sanction de la loi québécoise numéro 68 — une première canadienne — étendant au secteur privé la protection des renseignements personnels, à compter de l'an prochain, y a-t-il lieu de pavoiser et de sabler le champagne?

Plusieurs le croient volontiers, qui tombent en extase devant les progrès technologiques, surtout de l'informatique, ou qui font aveuglément confiance aux gouvernements pour protéger leurs droits. Il n'en est pourtant rien. Des incidents nombreux nous rappellent souvent que la vie privée est menacée plus que jamais. À l'occasion, l'État sait réagir avec vigueur contre un excès, comme ce fut le cas à la suite de l'interception d'une conversation téléphonique cellulaire entre deux technocrates québécois, Mme Wilhelmy et M. Tremblay, l'an dernier. Dans d'autres cas, des erreurs de saisie ou d'emballlement de la mémoire informatique sont si manifestes qu'elles peuvent être décelées par des profanes et corrigées, comme c'est arrivé cette semaine pour la cote de lecture des quotidiens. Un premier relevé du Bureau de la statistique du Québec prétendait qu'elle avait chuté de plus de 11 % en un an. Le fait est qu'au contraire, le lectorat des quotidiens francophones du Québec est en hausse légère. Rectificatif a été apporté. Mais on frémit à la pensée que des invasions bien plus graves à la vie privée, et des failles bien plus dommageables dans l'information qui circule, se poursuivent allègrement ou ne sont pas colmatées comme il se doit.

Aussi faut-il porter la plus grande attention aux études qui nous mettent en garde et proposent des pistes de solutions à des problèmes de plus en plus vifs. Par exemple, le Commissaire fédéral à la protection de la vie privée a rendu public mardi — en pleine canicule de juillet! — un rapport annuel qui, loin d'inciter les Canadiens à se pêter les bretelles, les invite à une plus grande vigilance. Depuis dix ans, plusieurs développements ont, de fait, durablement affecté la protection de la vie privée, écrit M. Bruce Phillips, un modéré, ancien adjoint de M. Mulroney. Il évoque la progression fulgurante des technologies de l'information, des gros ordinateurs aux carnets électroniques, en passant par les micro-ordinateurs. Il en résulte, dans les sociétés occidentales, l'acceptation aveugle de la technologie, jusqu'à négliger d'en examiner les incidences sur les droits individuels.

À quand l'apparition de caméras aux coins des grandes artères de nos villes pour mieux prévenir le crime? se demande le Commissaire. Au nom de cette lutte, les Canadiens pourraient être soumis à la surveillance de l'État dans leurs faits et gestes les plus légitimes? Orwell a peut-être vu juste. L'utilisation croissante de la technologie dans la surveillance des employés ne présage rien de bon non plus, ajoute le rapport. Chaque nouvelle forme de surveillance nous déshumanise davantage, au point où nous devenons de plus en plus ravalés au rang d'automates et destinés, en cas d'imperfections ou de comportements anormaux, à aller grossir la pile des modèles défectueux ou à faire l'objet de «mesures correctives».

Certains spécialistes soutiennent que la partie est déjà perdue et que notre vie est déjà mise à nu par la technologie. Selon eux, les Canadiens devraient reléguer la notion du contrôle individuel à l'histoire, arrêter de s'en faire et apprendre à vivre au sein d'une merveilleuse et libre circulation de l'information. Cette pointe d'ironie laisse entrevoir que le Commissaire ne verse pas dans ce pessimisme ou ce

cynisme. Pas plus que la majorité des Canadiens, d'ailleurs, pour qui la protection de la vie privée n'est pas une préoccupation élitiste ou une question secondaire, mais un enjeu social majeur, ainsi que Michel Venne l'a fait ressortir dans LE DEVOIR du 6 juillet. L'immense majorité des gens veulent, à bon droit, conserver une forme de contrôle sur la collecte des renseignements à leur sujet, être prévenus de la collecte de ces données, en connaître les responsables et les objectifs, et avoir le droit d'accepter ou de refuser l'emploi de ces renseignements personnels. Bref, note le document, la population réclame des garanties qui vont au cœur même des pratiques équitables en matière d'information et qui, bien souvent, font terriblement défaut dans la circulation de l'information. Le rapport cite quelques exemples d'une vie privée de plus en plus exposée. La population canadienne est au fait de certains cas d'indiscrétions rapportés à grand fracas par les médias et mettant en cause, notamment, des conversations au «cellulaire». Mais il y a fort à parier que ce n'est là que menu fretin comparativement

aux renseignements personnels qui circulent entre les bases de données informatisées et auxquelles ont accès des personnes dont le droit à cette information est, au mieux, discutable. Il y a dix ans, dans son premier rapport, le Commissaire observait qu'il est banal de dire que la vie privée est menacée comme elle ne l'a jamais été dans l'histoire. La convergence de techniques nouvelles et de revendications toujours plus insistantes de l'État en vue de savoir où d'être efficace, ou les deux, a modifié la nature quantitative et qualitative du problème. Si la menace était déjà si bien comprise et visualisée il y a une décennie, qu'en est-il aujourd'hui? À quelques exceptions près, c'est bien pire encore. À preuve, par exemple, l'essor incroyable du marketing direct et de plus en plus ciblé et personnalisé.

Chaque parcelle d'information à notre sujet intéresse quelqu'un, des données insignifiantes en apparence jusqu'aux renseignements sur notre mode de vie et jusqu'à des données médicales précises, comme nos traits génétiques. La technologie donne les outils nécessaires pour acheter, manipuler, reconstituer ou vendre les détails de la vie des autres, afin d'en tirer profit.

Les Canadiens n'échappent pas à l'oeil scrutateur de toute cette technologie électronique; ils laissent une piste visible — des détails sur leurs renseignements personnels et leurs activités intimes — qu'ils ne peuvent contrôler. Le problème est immense et complexe. Mais il y a des solutions. On en trouve d'ailleurs quand le besoin se fait urgent et la pression publique, intense. Il y a fait de la volonté politique. Le temps est venu, comme dit le Commissaire, d'adopter une démarche plus énergique et mieux coordonnée, visant à concilier la révolution informatique en cours et la protection de la vie privée. Tous les gouvernements doivent reconnaître que la population canadienne a droit à la protection de ses renseignements personnels et que, de plus, le droit à la vie privée s'applique aussi bien au secteur public qu'au privé. Dans ce dernier cas, tout reste à faire, y compris au Québec, en dépit des apparences.

Le temps est un luxe révolution, lit-on dans le rapport. Le tout pour le tout se jouera au cours des prochaines années. Déjà, chacun de nous vit dans une maison de verre qui laisse au monde entier la liberté de voir à l'intérieur. Hallucinant. De l'extase au cauchemar?

Le spectre de Big Brother plus menaçant que jamais

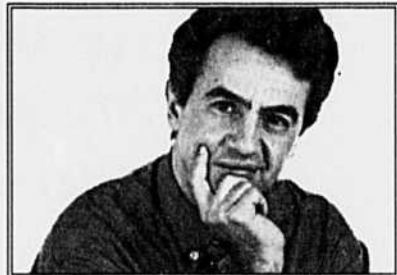


Les écrits restent

«Oyez, oyez bonnes gens: la société multimédia est pour demain!» Dans notre monde en proie au chômage et au doute identitaire, cette nouvelle tambourinée par les journaux américains a

failli passer inaperçue. Et pourtant un jour — au plus tôt en 1995 ou au plus tard en l'an 1999 —, votre micro-ordinateur, votre magnétoscope seront reliés à une boîte noire fichée à même la prise de votre téléphone. Ce qui vous permettra non seulement de programmer vos achats ou vos films — comme le démontre déjà l'expérience du Videoway à Montréal — mais aussi de mieux travailler à la maison — le télétravail — et même d'envoyer à peu de frais à l'autre bout de la planète les images vidéo de l'anniversaire de votre fille. Mais ce meilleur des mondes comporte également son versant d'ombre: la télé-détection. Où que vous soyez, jamais plus vous ne pourrez échapper au contrôle bienveillant et intéressé de l'Internet, notre convivial Big Brother. Ce sont vos cartes électroniques qui vous trahiront exactement comme Harrison Ford dans le film *Jusqu'au bout du monde* de Wim Wenders, commandité d'op par Hasard par Sony.

Pourquoi cette utopie vieille de vingt ans a repris du poil de la bête? Tout simplement parce que les grandes multinationales des communications et du câble y jouent leur va-tout dans ce marché mégalucratif estimé à plusieurs centaines de milliards de dollars. Et pour cause. Non seulement l'interconnexion entre les micro-ordinateurs — il en existe 25 millions aux États-Unis seulement — s'amplifiera, mais elle pourrait être étendue aux 580 millions de foyers du monde possédant un téléphone. Ceux-ci deviendront ainsi un maillon du réseau informatique, l'Internet, terme forgé par les informaticiens du ministère de la Défense américaine pour désigner le réseau des réseaux qui ceinture déjà le globe. Les États-Unis, le Canada, l'Islande, l'Europe, le Japon, la Corée du Sud, l'Indonésie et la Nouvelle-Zélande en constituent des à présent les principaux jalons. C'est ce qu'il est convenu d'appeler le *cyberspace* avec ses banques de données, ses réseaux,



FULVIO CACCIA

ses codes d'accès. Car si le logiciel constitue le carburant de l'ordinateur, le modem couplé avec l'ordinateur — accessoire qui rend possible l'interconnexion — en est l'autoroute. Or, plus l'autoroute est large, plus de données peuvent circuler vite. Et à moindre coût. Avec la fibre optique, les possibilités d'interconnexion deviennent tout simplement colossales. Pour ce faire, une mutation est nécessaire. C'est le passage crucial de l'analogique au numérique. Cette innovation technologique permet de codifier chaque donnée (image et son) — y compris la voix humaine — en impulsion électrique binaire (zéro, un) propre à être lue par l'ordinateur et acheminée à travers ce que les Américains appellent l'ISDN (Integrated Service Digital Network). En France, le réseau Numeris de France Telecom est déjà en opération.

Jusqu'ici, cet espace cybernétique demeurait surtout fréquenté par les institutions (banques, universités, sociétés) qui y échangeaient entre elles leurs précieuses données et que de temps à autre des pirates professionnels ou des communautés de jeunes pirates venaient leur subtiliser, mais il en sera autrement bientôt. Car cette guérilla aux marges de l'empire comporte une dimension qui dévoile un enjeu de taille: c'est la préservation de la vie privée au XXI^e siècle.

Aux États-Unis, la fronde s'est organisée depuis le début des années 70. La dernière en date: les *cyberpunks*, la première association de cryptographes électroniques — les *Cyberpunks*, littéralement les *punks* du chiffre — s'est réunie en congrès en Californie. Celle-ci se distingue des autres associations pour la défense

des *hackers* telles la puissante EFF (Electronic Frontier Foundation) de Mitch Kapof, par son désir de diffuser auprès du grand public la cryptographie afin que le citoyen puisse avoir par-devers lui un code personnalisé préservant la confidentialité des informations le concernant qui peuvent être accessibles par le réseau. Aux États-Unis, de puissants intérêts s'y opposent. Et pour cause. Ce sont eux qui en détiennent le monopole: les services secrets. La première visée, c'est la NSA (National Security Agency), l'équivalent de la CIA qui a vu son hégémonie ébranlée dès le milieu des années 70 par de brillants programmeurs.

Pour ces cow-boys de la console, l'argument de la sécurité nationale s'oppose souvent aux droits individuels. Dans leur esprit, l'arsenal législatif existant ne suffit pas à les garantir. Mais cette position anarcho-libérale en faveur des droits individuels n'est pas exempte d'équivoque puisqu'elle peut favoriser en contrepartie l'utilisation de ces techniques de cryptage en toute impunité par des organisations interlopes. Entre les droits collectifs et ceux individuels, le débat, on le voit, ne fait que commencer.

Il est paradoxal de constater qu'au moment où décline le temps de lecture des journaux, le texte revient en force par le biais de ce nouvel espace informatique. C'est l'hyper-texte avec ses rites, ses aficionados, ses détracteurs. Parmi ces derniers, le célèbre sémiologue Umberto Eco qui rappelait récemment que la «Divine Comédie» avec sa structure complexe était à sa manière un hyper-texte. Paul Safro, chercheur à l'Institut du Futur de Californie affirme pour sa part que le texte électronique ainsi dépouillé de son support de papier était devenu un nouveau médium qui conjugue la fixité de l'imprimé à la flexibilité du manuscrit; d'autant que désormais il est possible de retracer un texte même détruit comme s'en est rendu compte Oliver North ayant voulu détruire en vain son courrier électronique avec la Contra.

Ces faits ne donnent que plus de force à l'injonction multimillénaire d'Horace: «Les écrits restent». A chaque âge, son idéologie. Et son utopie.

LETTRES

Le maître du monde?

Dans un geste d'éclat unilatéral, les États-Unis ont procédé au largage de missiles Tomahawk sur l'Irak. Trois de ces engins ayant dévié de leur trajectoire sont allés s'écraser sur un quartier résidentiel de la capitale. Résultat: des «dommages collatéraux», terme de la langue de bois du Pentagone pour parler de pertes de vies humaines. Ainsi, le président Bill Clinton s'est comporté comme s'il était le maître du monde, sorte de suzerain de tous les autres chefs d'État et de gouvernement.

Pourtant, l'argument de «légitime défense» ne s'avère pas tout à fait satisfaisant pour que l'opinion publique internationale puisse avaliser le coup de force contre l'Irak. Au moment où se déroule au Koweït le procès des 14 personnes soupçonnées d'avoir complotté en vue d'assassiner l'ancien président américain George Bush, il apparaît opportun de laisser la justice suivre son cours.

En outre, la prétention à l'autodéfense, dans le contexte de l'après-Guerre froide, pousse des relents d'anachronisme. À cette époque de promotion des droits de l'homme, aucune raison ne vient justifier le banditisme d'État même drapé dans les oripeaux de réprésailles à l'endroit d'un déviant selon les normes du droit international.

À cet égard, les États-Unis devraient plutôt saisir le Conseil de sécurité de l'ONU d'une plainte formelle à l'égard de Saddam Hussein. Une étape subéquente pouvant être la constitution d'un tribunal international où le dirigeant et dictateur irakien pourrait passer en jugement pour atteinte au droit international.

Cela vaudrait beaucoup mieux, surtout dans le cas d'une superpuissance désireuse d'instaurer un nouvel ordre

mondial, que de se livrer à l'application unilatérale de la bonne vieille loi du talion, vestige verrouillé d'un autre âge!

Avant de passer l'éponge sur la situation militaire américaine, la communauté internationale doit s'assurer que les populations civiles, où qu'elles se trouvent dans le monde, n'aient plus jamais à faire les frais des frasques commises par leurs dirigeants.

Pierre Hamel
Montréal, 29 juin 1993

Arrière tous

À quelques jours de la semaine internationale d'intégration de la personne handicapée débutant le 30 mai dernier, j'assistais à une pièce de théâtre à la salle Rolland-Brunelle du Cégep de Joliette.

Cet endroit est accessible aux personnes utilisant un fauteuil roulant mais celles qui y oeuvrent bénévolement, de même que certains spectateurs, sont encore incommodés par la présence de fauteuils roulants surtout si la personne ose se placer parmi les autres spectateurs (lorsqu'il n'y a plus de place désignée), ayant payé le même prix pour un billet, quoiqu'elle n'utilise pas de siège.

Si bien qu'à l'intermission, une employée qui m'a-t-on précisé était bénévole, est venue m'aviser de me placer à l'arrière de la salle parce que je dérangeais, j'empêchais les gens de voir.

C'est une gifle cinglante à recevoir en cette fin de décennie de la personne handicapée où l'on a mis tellement d'énergie à favoriser son intégration et à lui donner une place dans la société «à part égale».

Une fois toutes les étapes de réactions émotives passées, je me suis surprise à sourire et à me demander si l'on avait avisé les personnes plus grandes, bref toutes celles qui ca-

chaient la vue dans cette salle de s'asseoir à l'arrière. Heureusement que le ridicule ne tue pas.

À tous ceux et celles qui utilisent un fauteuil roulant pour se déplacer je dis «Arrière tous».

Marguerite-Rose Pesant Bédard
Repentigny, 28 juin 1993

Un hérésiarque dangereux

Dans LE DEVOIR du 31 mai dernier, Stéphane Baillargeon a signé un article intitulé «Aux sources du mal — 1 — Prêtre, psychothérapeute et théologien réputé, Eugen Drewermann est le dernier en date des penseurs punis par l'Eglise catholique».

Il est étonnant qu'un journal comme le votre, «supposé» être catholique, publie un article semblable... Comment Eugen Drewermann peut-il être un «théologien réputé», alors qu'il enseigne de nombreuses hérésies formelles?

En effet, il contredit plusieurs dogmes définis par le magistère de l'Eglise; ainsi, il devient un hérésiarque dangereux et l'Eglise se devait de le condamner.

Ce n'est pas en publiant des articles de ce genre que vous allez attirer la faveur des gens bien pensants...

Incidemment, je me permets de signaler à votre attention que je connais le domaine théologique, puisque j'ai publié moi-même des centaines d'articles dans différentes revues et une cinquantaine de volumes. Je ne suis donc pas assez naïf pour me laisser éblouir par des théologiens révolutionnaires, au sens strict du terme, comme Drewermann, Küng, Leonardo Boff, etc., même s'ils sont «vantis» par Stéphane Baillargeon.

Ovila Melançon
Montréal, 10 juin 1993

À PROPOS

... du père de 40 ans

La génération des gens de 40 à 50 ans constitue ce que l'on nomme le mitan de la vie, ou la maturation: c'est l'âge intermédiaire entre la jeunesse et la vieillesse, où se déroulent un certain nombre d'événements familiaux parfois perturbateurs que sont l'adolescence des enfants puis, éventuellement, leur départ du domicile familial. Le mitan de l'âge est une période de la vie où les hommes font le bilan de leur existence, reconnaissent qu'il existe une disparité entre leurs aspirations et leurs attentes.

Cette phase de la vie se caractérise aussi par des changements conjugaux et une grande complexité des échanges entre les parents et les enfants, à laquelle viennent se greffer

les expériences comme les exigences personnelles et professionnelles. La vie masculine est souvent centrée sur la carrière, les problèmes de promotion sociale ou encore les impasses professionnelles, comme le chômage ou la mise à la retraite prématurée, ce qui est de plus en plus le cas dans la conjoncture économique actuelle. L'absence plus fréquente de stratégies de vie alternatives et les exigences liées à son travail le placent très souvent dans une situation difficile et douloureuse d'isolement et d'anomie sociale qui peut se traduire par une perte de contact avec les besoins de la famille et des enfants.

La paternité, Conseil de la famille, 1993.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration ANDRÉ LECLERC

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAFON

Directeur des publications spéciales GUY DESHAIES

FAIS CE QUE DOIS

IDÉES

Il faut conquérir le monde

La science infuse

La presse a le devoir de gagner le public à la culture scientifique

CHRISTIANE ST-PIERRE
Professeure de communications
Collège Lafleche de Trois-Rivières

Q

u'ont en commun le sida et la méningite? Les médias en ont abondamment parlé. C'est connu. Les questions entourant la santé suscitent davantage l'intérêt que la politique internationale. Pour rencontrer les objectifs de l'information destinée au public populaire, le sujet doit être un fait d'intérêt public et sensationnel. Le troisième point mérite qu'on s'y attarde.

La science et les médias ne font pas toujours bon ménage, et pour cause! Les scientifiques parlent d'investiguer et les journalistes d'étaler au grand

jour. L'attrait pour les actualités scientifiques par les médias réside davantage dans les résultats spectaculaires que dans l'évolution de phénomènes.

Généralement, la presse se fait discrète sur la diffusion de la recherche scientifique. Le plus souvent, elle n'accorde pas d'importance aux travaux de recherche en dehors de la santé et de l'environnement. Le sida, la méningite et la pollution continuent d'accaparer la majeure partie des reportages dans le secteur scientifique. Ces sujets se prêtant à un spectacle avec ses victimes se racontant, que la recherche fondamentale qui exige de comprendre et d'approfondir ses mécanismes.

Les chercheurs produisent des travaux qu'ils communiquent à leurs pairs dans des revues scientifiques très spécialisées ou dans le cadre de congrès où des semblables peuvent les écouter sans sourciller.

Les scientifiques atteignent leurs objectifs seulement lorsque la communauté de spécialistes leur permet de diffuser leurs connaissances ou leur savoir. Ceux-ci font peu d'efforts pour simplifier leurs travaux. Partir du complexe pour aller au plus simple pourrait provoquer des inexactitudes qu'ils s'appliquent eux-mêmes à combattre. Vu de cette ma-

nière, communiquer leur savoir au public populaire par l'entremise des médias, ne présente aucun intérêt.

Quant aux journalistes, ils n'ont pour la plupart aucune formation scientifique. Les entreprises de presse n'ayant pas les moyens de s'en offrir, affectent des journalistes pourvus de connaissances générales. Pour que ces journalistes accèdent au savoir des éminents spécialistes faut-il que l'information soit simplifiée. Pour le moment, les communications scientifiques relèvent du défi et doivent être traduites en langage plus courant. Ce que beaucoup de chercheurs répugnent à faire.

La seule façon d'intéresser le public en général à la science est d'en vulgariser le contenu. Il est essentiel que la communauté scientifique se rapproche de ses bailleurs de fonds; les citoyens ne contribuent-ils pas à subventionner la recherche (50 % des activités de recherche sont financées par le gouvernement)?

L'importance de simplifier le discours scientifique permet à ceux qui constituent la démocratie de mieux comprendre leur environnement et d'en décider le sort.

Les chercheurs ont le devoir d'informer leurs créanciers sur l'évolution de leurs travaux et encore davantage quand il s'agit de réussites! Ils doivent convaincre la population du bien-fondé de leurs recherches s'ils veulent obtenir son appui moral, ne serait-ce que financier.

Les médias ont le devoir d'intéresser le public en l'initiant et en l'informant. Pour diffuser cette culture scientifique, ils doivent

faciliter l'accès en vulgarisant les applications ou en résumant les enjeux issus des recherches.

Pour Platon, le discours de vulgarisation représentait une forme dégradée du savoir d'une culture supérieure, tout en se méfiant des nouveaux communicateurs contre la tentation des techniques de diffusion (*La République*). Ainsi, pour faciliter la compréhension, il fallait dégrader la connaissance. Curieusement, cette philosophie traduit bien l'attitude que beaucoup de scientifiques appliquent à l'égard des médias.

Pourtant, et heureusement, Auguste Comte tout comme Descartes, ont vu dans la science une fonction éducative. Ils ont accordé beaucoup d'importance à la diffusion de leurs ouvrages et de leurs connaissances.

L'importance de simplifier le discours scientifique auprès du public en général permet à ceux qui constituent la démocratie de mieux comprendre leur environnement et d'en décider le sort.

Le défi entre la communauté scientifique et les médias consiste non pas à faire connaître la science, mais réside dans la façon de la faire connaître.

Hommage non mérité

Le Traître et le Juif ne répond pas aux exigences de l'histoire et ne peut donc pas servir de base à la discussion

JEAN-CLAUDE DUPUIS
Étudiant au Ph.D. (histoire)
Université Laval

Dans *Le Traître et le Juif*, Esther Delisle prétend que le nationalisme de Lionel Groulx reposait essentiellement sur l'idée de pureté raciale. Sa thèse a soulevé une vive controverse. Mais les personnes qui se sont portées à la défense du chanoine Groulx ont fait au livre de Mme Delisle un honneur qu'il ne méritait pas, car celui-ci ne répond pas aux exigences scientifiques de l'histoire et ne peut donc pas servir de base à une discussion. Les références sont souvent inexactes ou absentes. Ainsi, elle attribue à François-Albert Angers un texte écrit en réalité par Roger Duhamel et ne dit pas où se trouve le «long article admiratif» d'Esdras Minville sur le national-socialisme. Mais lorsque l'on retrace ses sources, on reste pantois devant sa façon de comprendre les textes.

Par exemple, Mme Delisle écrit: «Le Juif exclu, déporté, parqué dans des ghettos, privé de droits politiques, le Traître passé au lampion de la rééducation, les Canadiens français redeviendront, s'ils le veulent, s'écrit Groulx, des surhommes et des dieux.» Or, elle renvoie à un texte qui invitait la jeunesse à prendre «pour idéal moral, l'infinie perfection du Christ, et, pour terme de leur développement spirituel, cette élévation de la personnalité qui peut faire d'eux, s'ils le veulent, des surhommes et des dieux». On cherche en vain le rapport entre ce texte d'édification chrétienne et les déportations de Juifs. Mais, réagissant au mot «surhomme» comme le chien de Pavlov, Delisle y voit une preuve du nazisme de Groulx.

Ailleurs, Delisle affirme que «le déterminisme conjugué du sang, de la terre et des morts semble quasi absolu» chez Groulx. Elle établit un rapprochement avec la théorie du *Blut und Boden* du nazi Walter Darré. Mais la phrase qu'elle cite est tronquée. Le texte complet révèle que Groulx parlait des «hérités» non pas au sens biologique mais au sens de l'histoire, de l'héritage culturel. Esther Delisle n'a pas remarqué le style allégorique de cette phrase.

A un autre endroit, elle soutient que Groulx dénonçait le libéralisme des patriotes des années 1830 à l'égard des droits de la minorité anglaise: «Il ne leur vient pas à l'esprit d'user de représailles envers la minorité, ni même de recourir à l'ostracisme, mais non, se désolent Groulx...» La citation est encore tronquée. Le texte intégral affirme le contraire de ce que prétend Delisle: Groulx admirait la tolérance des députés patriotes mais leur reprochait de ne pas avoir, «sans violer les droits ni les privilèges de personne», instauré un système scolaire confessionnel au Bas-Canada.

Des informations fausses

Parfois, Esther Delisle donne des informations fausses: «(Selon Groulx) un archiviste aurait épluché plus de deux millions d'actes qui dormaient dans de vieux registres, pour ne relever que 94 mariages entre Français et Amérindiennes (au temps de la Nouvelle-France). Il aurait aussi démontré — on ne sait où a été couchée par écrit cette démonstration — que «ces métis n'avaient laissé parmi nous aucune descendance». Pourtant, Lionel Groulx donne toutes ses références à la note 36 de la page citée par Delisle.

En définitive, *Le Traître et le Juif* n'est pas une étude historique sérieuse mais un pamphlet politique, comme l'indiquent certaines expressions polémiques: «Groulx et ses séides», les «pures laines», «l'historien-botaniste», «le corporatisme, véritable potion magique». Mme Delisle part du principe, ou plutôt du préjugé, que le nationalisme d'extrême droite relève du délire fantasmatique et qu'il ne peut se prêter à une analyse rationnelle. Elle eut mieux fait de s'inspirer des travaux de Zeev Sternhell qui est, lui, un véritable spécialiste du fascisme, et qui a fait progresser l'historiographie en partant, au contraire, du principe qu'il y avait une cohérence interne aux idéologies d'extrême droite. D'ailleurs, Esther Delisle ne semble pas avoir vraiment étudié ce courant de pensée. Lorsqu'elle parle d'auteurs comme Maurras, Barrès, Drumont, Gobineau ou Darré, elle ne se réfère jamais à leurs textes mais seulement à des études qui portent sur eux. En termes méthodologiques, elle ne s'appuie que sur des sources secondaires et non pas primaires, ce qui enlève toute crédibilité à un travail d'histoire.

L'analyse du nationalisme groulxien et de ses rapports avec les idéologies européennes d'extrême droite exige une érudition et un sens de la nuance que l'on retrouve chez quelqu'un comme Zeev Sternhell mais qui font complètement défaut à Esther Delisle. Affirmer préalablement que les gens que l'on étudie étaient fous, n'est pas une approche scientifique qui permet de comprendre une idéologie.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes : à l'information générale et métropolitaine : Claude Beaugrand, Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Pierre Cayouette, Jean Charlier, Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur, Louis-Guy L'Heureux, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paire, Diane Précourt, Laurent Soumis, Guy Taillefer, Danny Vear, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay (Littérature); à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dufresne, Catherine Lecote, Jean-François Lévesque, Claude Turcotte; à l'information internationale: François Brousseau (éditorialiste et responsable), Antoine Char, Jocelyn Coulon, Claude Lévesque, Sylviane Tramière, Clément Trudel; à l'information politique: Josée Boileau, Pierre O'Neill, Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Verne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa); Serge Chapleau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Denise Babin, Rachel Duclos (commis), Danielle Cantara, Marie-Claude Coupal, Christiane Vaillant (clavistes), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction). **LA DOCUMENTATION** Gilles Paire (directeur); Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). **LA DIRECTION ARTISTIQUE** Lucie Lacava. **LA PUBLICITÉ** Lucie Pinsonneault (directrice), Jacqueline Avril, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, (publicitaires); Micheline Turgeon (maquettiste); Michèle Bouchard (secrétaire); Ghislaine Lafleur (réceptionniste). **L'ADMINISTRATION** Nicole Carmel (coordinatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lucas, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration). **LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE** Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbeil (adjointe), Nathalie Thabet (responsable du marché institutionnel), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, Rachelle Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette. **LA PRODUCTION** Robert McDougall (directeur des systèmes informatiques et de la production), Johanne Brunet, Sylvain Darcy, Richard DesCorrèges, Caroline Des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Marie-France Turgeon. **LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS** Yves Williams (superviseur), Manon Blanchette, Serge César, Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Pierre Cotton, Josée Lapointe, Sylvie Laporte, Francine Morvan, Pierrette Rousseau, Micheline Ruellan, Désirée Szucsany, Marc Vigneault. **CONSEIL DU DEVOIR INC.** Pierre Bourgeois (président), FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général), Raymonde Guay (responsable du financement privé).

La Petite Noirceur

II- Une opposition qui ne nourrit pas les attentes

FORUM OPTION-JEUNESSE

Extraits du document de réflexion déposé dans le cadre de l'assemblée d'orientation

Les contre-performances du gouvernement et son manque de vision à long terme n'expliquent pas à eux seuls la période actuelle de Petite Noirceur. Il faut dire qu'à cette apparente déroute du gouvernement québécois s'ajoute la faiblesse de l'opposition officielle, une opposition qui, plutôt que de renouveler le débat politique, s'est enfoncée dans un discours dogmatique et ronflant.

Dans notre système politique, en plus de talonner les dirigeants, le rôle d'un parti d'opposition est celui de proposer de nouvelles solutions, de nouvelles approches concrètes et réalistes pour réussir là où le gouvernement a échoué.

La réflexion du PQ

Pourtant, la réflexion du Parti québécois se concentre principalement sur l'accession du Québec à la souveraineté politique. On leurre les Québécois en laissant entendre que la souveraineté en elle-même guérira tous les maux de notre société.

La souveraineté politique du Québec ne doit pas être perçue comme une fin en soi, mais comme un moyen. C'est dans un tel esprit qu'il faudrait travailler à bâtir un consensus. Au contraire, les dirigeants du Parti québécois considèrent dangereusement les choses comme acquises. En tombant facilement dans le triomphalisme, ils pourraient se jouer de bien mauvais tours. Le Parti québécois, tout comme le Parti libéral, est davantage axé sur le passé que sur le présent. Ses dirigeants, pour la plupart, sont présents depuis la fin des années 60 dans le débat politique et ressassent sans cesse les mêmes discours. Le retour de certains visages d'une autre époque en est un exemple éloquent.

D'ailleurs, on a souvent l'impression que la certitude d'avoir la vérité infuse prime sur l'ouverture d'esprit, que les croisades personnelles prévalent sur les intérêts supérieurs du Québec. À preuve, le

chef du Parti québécois ne tolère pas que ses députés, en particulier les plus jeunes, expriment des constats pourtant actuels et réalistes.

Parce qu'elle est incapable de renouveler son discours, ses dirigeants et son programme politique, l'opposition officielle ne joue pas son rôle. Bien des Québécois ne s'y reconnaissent tout simplement pas. Il est en effet fort surprenant d'observer que les sondages placent le Parti québécois et le Parti libéral nez à nez dans l'intention de vote des Québécois.

Le PLQ est un parti usé par huit ans de pouvoir, il est aussi celui qui est responsable d'un bilan peu flatteur. Pourtant, l'opposition officielle est loin de rallier ou de mobiliser tous ces insatisfaits face au régime.

Fait nouveau et inquiétant, à une déroute du gouvernement, à la faiblesse de l'opposition s'ajoute une démobilitation politique de la population. Le désabusement de plusieurs est un frein à notre développement collectif. La désillusion face à la chose publique est grande et se manifeste de multiples façons.

D'abord, on observe plus que jamais un cynisme profond et une méfiance aiguë à l'égard des élites politiques. On constate aussi une perte de confiance grandissante envers les partis politiques. Les lignes de parti rigides, des décisions qui viennent du haut vers le bas et qui souvent font fi de la base militante, expliquent en bonne partie cette perte de confiance.

Situation encore plus inquiétante, les gens perdent également confiance envers nos institutions politiques. Les commissions parlementaires, particulièrement depuis la mise au rancart de Bélanger-Campeau, sont devenues de simples exercices pour gagner du temps alors que leur rôle devrait être de permettre aux citoyens de se faire entendre à l'Assemblée nationale.

De plus, le recours excessif au bâillon pour muscler l'opposition sur des sujets capitaux mine l'équilibre démocratique.

Comme jamais auparavant, le gouvernement québécois utilise cette procédure en fin de session au point de l'avoir banalisée. En abusant de sa majorité parlementaire, le parti au pouvoir dénature le parlementarisme.

Les gens, et c'est encore plus vrai chez les jeunes, s'intéressent de moins en moins à la chose politique. Cette réalité se mesure par une baisse notable de l'engagement politique et par une baisse constante de la participation électorale.

Les Québécois ont de plus en plus la conviction que leurs idées ne sont pas retenues par nos dirigeants, que leur vote ne compte plus. Cette situation est d'une profonde gravité car elle remet en question l'avenir de notre démocratie, une démocratie tant convoitée par plusieurs à travers le monde.

Pour remettre le Québec sur les rails et se sortir de cette morosité, les citoyens doivent reprendre la place qui leur revient. Nous devons refuser de traduire notre déception par une abdication face à la chose politique, et plutôt réagir par une action engagée.

Plus que jamais, pour sortir du marasme dans lequel la société québécoise s'enfonce, il faut définir des solutions novatrices et porteuses d'avenir. Il n'y a pas de solutions miracles. Pour stimuler la réflexion, pour favoriser le changement, les Québécois doivent d'abord reprendre en main ce qui s'est avéré être leur meilleur outil de développement: l'État québécois.

Pour ce faire, il faut cependant redonner le goût et l'intérêt de la chose publique aux Québécois. Cela n'est possible que si les leaders se manifestent et passent à l'action sur la scène politique.

Dans l'état actuel des choses, il est difficile d'entrevoir comment nos partis politiques traditionnels pourront élever ce débat. Empêtrés dans des batailles partisans, prisonniers de leurs lobbies et enfermés dans des dogmes quasi sectaires, ils sont bien plus préoccupés par leurs in-

térêts particuliers, avec pour conséquence qu'ils divisent la population sur la base de leur clivage idéologique. En ce qui nous concerne, l'engagement au sein de groupes non partisans comme le nôtre apparaît davantage prometteur pour réinventer l'action politique et proposer librement de nouvelles solutions.

L'intérêt pour la politique est en déclin

Alors que pour trop de Québécois, l'intérêt pour la chose politique est en déclin et que, désabusés, empreints de cynisme, ils sont tentés de baisser les bras, nous refusons d'accepter la situation actuelle. Nous faisons le pari que si des gens posent les vraies questions, si des gens sont prêts à poser des gestes qui préparent l'avenir, cela pourra avoir une résonance dans toute la société. À partir de là, tout est possible.

Comme jeunes, nous voulons d'une société qui aura retrouvé le goût de bouger, le goût d'avancer. Il faut dès maintenant redonner à l'étudiant le goût d'étudier, en lui offrant des perspectives d'emploi. Il faut redonner à l'enseignant le goût d'enseigner en replaçant l'éducation au centre de nos priorités.

Il faut redonner à l'entrepreneur le goût d'entreprendre, de risquer, en ne l'étouffant pas dans les taxes et les procédures administratives.

Il faut redonner au fonctionnaire le goût et la fierté de servir le public au nom de l'État québécois, il faut redonner au travailleur le goût de travailler, il faut redonner au sans-emploi le goût de chercher, il faut redonner à l'électeur le goût de faire une différence, il faut redonner aux Québécois un projet d'avenir.

Parce que la politique, c'est d'abord et avant tout les gens, parce que l'avenir, c'est d'abord et avant tout les jeunes, la réunion d'un groupe de jeunes préoccupés par l'avenir vaut certainement la peine. Dans cette optique, le Forum Option-Jeunesse s'engage à participer pleinement au renouvellement du débat politique. Le Forum Option-Jeunesse s'engage à participer à l'élaboration de ce projet d'avenir.

Fin



THE NEW YORK TIMES

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Les 9e FrancoFolies de La Rochelle

Entre les vacances et les coups de coeur

SYLVAIN CORMIER

La Rochelle— Il était 3h30 de l'après-midi, la brise de l'Atlantique était vivifiante, et les voiliers formaient une haie d'accueil dans la baie de La Rochelle. La température de l'air et du corps se confondaient. Sur la plage, des estivantes dénudées se souciaient comme d'une guigne des rayons UV. C'était un beau mardi d'été. C'étaient les vacances.

Le premier spectacle des 9e Franco Folies de La Rochelle n'allait débiter qu'une demi-heure plus tard à la Salle Bleue de la Coursive (la Maison de la culture rochelaise). Autant dire qu'on avait la vie devant nous. C'était agréable comme l'école buissonnière. On en oubliait le Festival.

C'était bien la première fois. Les années précédentes, on plongeait dans les Franco Folies comme dans une piscine, à pieds joints, sans même retenir son souffle. En 1993, un peu beaucoup grâce aux heures sauvées par la nouvelle liaison Paris-La Rochelle en TGV, l'événement charentais s'annonçait peinarde. A l'image de ce grand escogriffe de Michel Fugain qui, au moment où j'écris ces lignes dans l'estrade des invités de l'Esplanade St-Jean-D'Acre, la grande scène extérieure des Francos, égrène son chapelet d'hymnes à la joie de vivre (*Fais comme l'oiseau, Comme un soleil, Chante la vie chante*) avec l'entrain d'un G.O. de Club Med.

Et pourtant, en quelques secondes, le temps d'apparaître sur la scène de la Salle Bleue et d'émettre un premier cri, Catherine Ribeiro se sera chargée de nous ramener à l'ordre. Ces FrancoFolies seraient vitales, ne serait-ce que pour elle.

Pour Ribeiro, 53 ans, la révoltée de l'après-mai 68, la

chanteuse farouchement engagée des années 70, l'éternelle marginale, il n'y aurait pas de vacance qui tienne. Surtout après son suicide manqué — un coup de feu dans la bouche qui a miraculeusement épargné les cordes vocales, cible visée — véritable signe du destin qui l'a sortie de sa retraite. Alors, elle a chanté sa survie, comme une condamnée en sursis. Seule avec un pianiste, elle a repris les chansons que l'on chante lorsque l'on n'a plus rien à perdre et tout à crier, du Piaf, du Ferré, du Gérard Manet, les plus durs textes contre lesquels se heurter.

Superbe et terrifiante, elle avait le geste furieux, le regard perdu, le sourire fou, l'émotion incontrôlable. Au moment décisif, elle ira chercher dans la première rangée un jeune homme blond, avec lequel elle dansera un slow impudique et amoureux, rapprochant des deux mains son visage du sien, au seuil du baiser passionné. A la fin, après le déchirant *Que serais-je sans toi ?* d'Aragon et Ferrat, elle s'effondrera dans les bras de son pianiste, ne sachant plus comment recevoir l'affection d'un public visiblement remué. Plus rien, jusqu'au terme de ces FrancoFolies, ne sera reçu légèrement par ceux qui étaient là.

Au grand show d'ouverture à l'Esplanade, une heure plus tard, plus rien ne m'atteignait, ni les rythmes afro-reggae de Princess Erika, ni les riffs James Browniens de Paul Personne, malgré leur intérêt certain. Terrassé par Ribeiro, achevé par le décalage horaire, je me suis esquivé tôt.

Mercredi, le sommeil aidant, était un lendemain qui chantait. Question du jour: les Français signeraient-ils un bail à nos Colocs? Que signifierait *Passe-moi le puck*, pour le francophone moyen? Moins que rien, a-t-on constaté, mais ce n'était pas vraiment important. Les Colocs ont joué comme s'ils étaient poursuivis par une nuée de



mouches à chevreuil: en sacrant et en vitesse. Génés aux entournures par la limite de temps imposée, ils ont réagi en gamins: les 40 minutes imparties sont devenues 47, le régisseur était hors de lui, et ça les faisait rigoler. Baveux, Dédé Fortin, le Coloc en chef, s'en prenait à tout le monde, dont une dame en première rangée, trop peu enthousiaste à son goût. «Pourquoi vous me regardez comme ça, Madame?», lui fit-il à 30 cm du nez.

Si l'ordre des chansons était discutable et leur propension à «faire Québécois» quelque peu outrancière, leur culot monstre et leur musique — le substrat habituel de jazz français, de blues des racines et de rockabilly — rigodon — leur ont valu une ovation bien sentie. «Vous avez remarqué qu'on avait revisité les arrangements?», s'enquiert Fugain, qui en est presque à la fin de son spectacle. Hélas oui, répondons-nous en choeur de l'estrade. Des arrangements affadiss qui sont de véritables détournements. On a peine à reconnaître les tubes de l'ancien meneur de cirque du Big Bazar. *Je n'aurai pas le temps* est gâché.

Heureusement, il y a Vanessa Paradis qui va bientôt nous refaire le coup du nombril joli, des déhanchements affolants et du psychédélisme plus vrai que nature. Nul besoin d'en dire plus: ce sera la réédition du show de Montréal, à cela près que l'intempestive Guesh Patti rejoindra Vanessa le temps d'un duo sur *Les Cactus*, un avant-goût de ce qui nous attend samedi avec Jacques Dutronc lui-même en personne. Déjà, la question de ce jour-là est sur toutes les lèvres: y verra-t-on Françoise Hardy? A suivre.

PHOTO ARCHIVES

Les Colocs ont fait leur numéro aux FrancoFolies de La Rochelle.

TRÊVE «On va négocier»

SUITE DE LA PAGE 1

qui a tout l'air d'une concession importante de Québec qui a toujours soutenu que la loi 102 s'appliquerait à tous les employés de l'Etat sans distinction.

En dépit de sa nouvelle approche, Québec n'a pas reculé dans ce dossier, a précisé le président de l'APPQ. «Le ministre Ryan a analysé la situation et il a maintenant une position plus avisée», a dit M. Turcotte.

Le président de l'APPQ ne considère pas que son syndicat a mis de l'eau dans son vin en acceptant de négocier. «On va négocier. Québec a précisé qu'il voulait respecter les paramètres de la loi. Mais il ne nous l'impose plus automatiquement. Ça pourrait se terminer par un gel des salaires. Mais pas forcément», a-t-il dit.

Du côté des policiers municipaux, la Fédération a consenti une trêve parce qu'elle aimerait favoriser la négociation entre les villes et les corps de police. Environ 25 municipalités, telles Boucherville, Québec, Laval et Sherbrooke, auraient entamé des négociations. «Il faut les encourager», a dit Jean-Guy Roch, président de la Fédération.

Toutefois, les municipalités moins compréhensives souffriront du zèle de leurs policiers.

En fait, les policiers municipaux appliqueront maintenant au pied de la lettre le Code de la route, en réaction notamment à un jugement de la Cour supérieure qui interdit les policiers d'Aylmer de recourir à des moyens de pression.

Après avoir renoncé à émettre des contraventions dans certaines villes du Québec, les policiers municipaux

seront maintenant plus sévères avec les automobilistes, a annoncé la Fédération des policiers du Québec.

La Fédération craint que les municipalités n'imitent l'exemple d'Aylmer. «Avec l'ordonnance de la Cour supérieure, on va privilégier d'accroître la répression», a expliqué Jean-Guy Roch. Il a cependant menacé les municipalités. «Ce n'est qu'une trêve», a-t-il précisé.

Hier encore, le conseil municipal de Thedford Mines a signifié son intention de récupérer les sommes que lui ont fait perdre ses policiers qui n'ont pas émis de contraventions depuis un mois. La ville leur réclame 20 000\$ par voie de grief. Le maire Henri Therrien a expliqué qu'il utilisait ainsi un recours permis par la loi.

De leur côté, les policiers de la SQ ont stoppé leurs moyens de pression dans un esprit de conciliation.

Au cours des derniers jours, le ministre de la Sécurité publique Claude Ryan et ses fonctionnaires ont rencontré les représentants des policiers de la SQ. Ensemble, ils ont décidé que les négociations devaient reprendre dans «les plus brefs délais».

Le président de l'APPQ s'est dit particulièrement satisfait de la formation d'un comité de coordination qui sera responsable de la bonne marche des négociations. «On n'est pas là pour perdre du temps. Si ça ne fonctionne pas, la trêve pourrait cesser», a averti Jocelyn Turcotte, de l'APPQ.

L'approche du long congé de la construction, les policiers de la SQ ont voulu démontrer «leur sens du devoir» à la population en cessant leurs moyens de «protestation», a ajouté le président de l'APPQ.

L'an dernier, le congé de la construction avait été parmi les plus meurtriers: 51 morts, 417 blessés graves et 1383 blessés légers, selon la Société de l'assurance automobile du Québec.

«Les policiers ont démontré au public qu'ils veillent, malgré tout, à la sécurité sans confondre celle-ci avec l'entrée de fonds dans les coffres du gouvernement. Serait-ce une tragédie économique si tous les citoyens respectaient le Code de la sécurité routière?», a dit le président de l'Association des policiers provinciaux du Québec.

Depuis le 11 juin, les policiers de la SQ ont ralenti le rythme d'émission des contraventions aux automobilistes. En un mois, Québec aurait perdu quelque cinq millions\$. Chaque année, les policiers de la SQ permettent une entrée de fonds de 70 millions\$ dans les coffres du gouvernement.

La semaine dernière, le ministre de la Sécurité publique Claude Ryan avait précisé que toutes les pertes avaient été comptabilisées et que «le gouvernement réservait ses recours à ce sujet».

M. Turcotte a cependant rappelé que l'APPQ qui représente 4532 policiers de la SQ doit rencontrer les représentants de la Fraternité des policiers du Québec et de la Fédération des policiers du Québec, deux importants syndicats de policiers. La rencontre est prévue pour le 26 juillet.

La Fraternité des policiers de la Communauté urbaine de Montréal, Yvon Prud'Homme, a refusé de commenter les décisions des deux syndicats de policiers.

SIDBEC Offre concurrente?

SUITE DE LA PAGE 1

Les travailleurs ont déjà consenti à d'importantes concessions. En décembre 1992 après quatre mois de négociations ardues, les employés de l'aciérie représentés par le Syndicat des métallos (FTQ) signaient un «contrat social» qui comprenait une baisse du salaire horaire de 10% et prévoyait 300 mises à pied sur un effectif de 2000 personnes, une économie annuelle de 30 millions\$ pour l'entreprise.

Mais cette entente est restée lettre morte, conditionnelle qu'elle était à un refinancement de l'entreprise. «Nous avons demandé au syndicat de mettre en application de l'entente dès le début de l'année. Les employés ont refusé», a mentionné M. Tremblay.

Pendant que le gouvernement tente de vendre Sidbec-Dosco, la société d'Etat n'a donc pas pu profiter du «contrat social» négocié avec ses employés l'an dernier. En six mois, l'aciérie étatique s'est donc privée d'une épargne de 15 millions\$.

«Je déplore infiniment que cette entente ne soit pas en place», a laissé tomber le président et chef de la direction de Sidbec-Dosco, John LeBoutillier au cours d'une entrevue accordée au DEVOIR.

Cette entente fait partie d'une révision en profondeur, entreprise il y a deux ans, du plan stratégique de Sidbec-Dosco. La direction de l'aciérie a d'ailleurs fait appel à des spécialistes de l'industrie sidérurgique, la firme américaine Beddows. Une de ses recommandations: diminuer de façon importante la masse salariale de l'entreprise, ce que le nouveau «contrat social» prévoyait.

A cette même époque, le gouvernement annonçait son intention de privatiser Sidbec-Dosco. A cet effet, le ministre Tremblay rencontrait des acteurs de l'industrie, Stelco, Ivaco, Canam Manac, notamment. Aucun d'entre eux ne s'est montré intéressé à acquérir la société d'Etat. L'acquéreur avec qui ont négocié le ministre et le Fonds de solidarité ne fait pas partie de cette liste et n'est pas

américain, a précisé M. Tremblay.

Du côté syndical, on se montrait hier réservé, voire sceptique. Le directeur québécois du Syndicat des métallos, Lawrence McBrearty, s'impatientait. «Nos membres se demandent ce qui se passe», a-t-il livré.

M. McBrearty a rappelé que les concessions consenties par les travailleurs l'ont été à l'actionnaire actuel, le gouvernement québécois, et elle n'est pas automatiquement transférable à l'éventuel acquéreur. «L'entente devra être renégociée. S'ils pensent qu'elle va s'appliquer sans discussions, ils se trompent», a-t-il prévenu.

M. McBrearty indiquait que les travailleurs songeaient à faire une offre concurrente. «Peut-être que le syndicat et nos membres vont être prêts à ramasser Sidbec-Dosco. Ma première recommandation, c'est qu'on va évaluer très étroitement cette possibilité», a-t-il laissé savoir.

Pour toutes les sidérurgies canadiennes, les temps sont difficiles et Sidbec-Dosco ne fait pas exception. En 1992, selon les chiffres dévoilés par M. LeBoutillier, la société d'Etat a essuyé une perte courante de 58 millions\$ contre 74 millions\$ l'année précédente. A cette hémorragie, s'ajoutent des radiations de 45 millions\$ en 1991 et d'un montant à peu près égal en 1992, a précisé M. LeBoutillier.

Mais en 1993, les perspectives dans l'industrie de l'acier sont meilleures. «Pour nous, les choses ont commencé à changer la dernière semaine de novembre», a fait observer le président de Sidbec-Dosco.

Ce redressement s'est fait plus net au cours du dernier trimestre clos le 30 juin dernier. Sidbec-Dosco a réalisé des ventes de 150,9 millions\$, soit 25 millions\$ de plus qu'à pareille date l'an dernier. L'aciérie a réussi à réduire sa perte nette à 5,7 millions alors qu'elle était de près de 17 millions\$ au cours du deuxième trimestre de 1992.

Si l'entente avec les employés avait été appliquée dès cette année, Sidbec-Dosco aurait presque atteint le seuil de rentabilité, note M. LeBoutillier avec dépit. «Ce sont des fonds publics», a-t-il rappelé.

CONCERT CLASSIQUE

Prométhée à l'orgue!

RÉCITAL D'ORGUE DE JEAN GUILLOU

Guillou «*Hyperion*» ou «*La rhétorique du feu*»; Mozart/Guillou, «*Adagio et fugue*» (K.546); Liszt/Guillou, «*Prométhée*» (S.99); «*Improvisation sur trois thèmes proposés par Raymond Daveluy*. En bis: Tchaïkovski/Guillou, «*Casse-Noisette*» (Danse de la Fée Dragée); Vienne, premier mouvement de la «*Deuxième symphonie*» op.20. Mercredi 14 juillet, à l'orgue Beckerath de la basilique de l'Oratoire Saint-Joseph.

CAROL BERGERON

Il y avait un monde fou... un monde, comme les récitals d'été de la basilique Saint-Joseph n'en avaient probablement jamais vu. Et qui plus est, chose cocasse, la presque totalité de cet auditoire appartenait à la «confrérie des gens de tuyau» puisque, poursuivant son pèlerinage des grandes orgues québécoises, le Cinquième congrès international des organistes y avait conduit sa cohorte de congressistes avertis.

Mais en ce 14 juillet, le soliste invité à la prestigieuse tribune Beckerath pouvait-il ne pas être français? Certes non! Aussi, dans le but de souligner pyrotechniquement la fête nationale de nos cousins d'outre-mer, alla-t-on chercher Jean Guillou, le plus prométhéen des organistes de la République.

Virtuose dans l'âme, Guillou perçoit donc la musique parcourue par une matière incandescente qui me rappelle ce phlogistique (fluide inflammable) que les anciens chimistes croyaient inhérent à tout corps. Chez lui, l'acte de jouer se confond avec celui de créer ou de recréer à travers l'exaltation de la matière sonore de quelqu'un d'autre. Compositeur ou improvisateur, il se mesure victorieux au roi des instruments et le soumet aux flammes d'un feu grégeois. Interprète, il usurpe, il métamorphose, il devient transcritureur.

On ne parle plus de Mozart, du style qui convient à tel *Adagio et fugue* (K.546). Nous sommes ailleurs, dans une subjectivité extravagante, bien au-delà de la poursuite d'une authenticité chimérique. Mais pourquoi s'en formaliserait-on, lorsque l'on sait que Wolfgang Amadeus écrivit d'abord la *Fugue* pour clavier à quatre mains (K.426), avant d'en tirer une version pour orchestre à

cordes en la faisant précéder de ce qu'il appela «un bref *Adagio*».

Guillou, on a pu le constater, possède une science formidable de la «régistration». Sous son empire, un instrument de la taille du Beckerath de la Basilique du Mont-Royal se transforme en un gigantesque orchestre dont il tire les combinaisons (couleurs) sonores les plus variées, les plus inouïes. A cet égard, les quatre mouvements d'*Hyperion* ou *La rhétorique du feu* appartiennent comme autant d'épisodes d'un magistral feu d'artifice.

Dans la brillante transcription de *Prométhée* (le cinquième des 13 *poèmes symphoniques* de Franz Liszt), Guillou reprit, en quelque sorte, le flambeau des mains de Liszt qui l'avait, semble-t-il, obtenu de celles du titan — qui l'avait dérobé aux dieux de l'Olympe pour le donner aux hommes... et notamment à Liszt lui-même.

L'improvisation poursuivit cette infernale incursion dans les entrailles de l'orgue. Bien que la *fantaisie* qui en résulte, ne sembla pas pousser à bout, jusqu'à son épuisement, la matière des trois idées musicales suggérées par Raymond Daveluy. En bis, Jean Guillou offrit à l'auditoire amusé une délicieuse transcription d'une des pages les plus populaires du ballet *Casse-Noisette* de Tchaïkovski. A côté, l'*Allégre* initial de la *Deuxième symphonie* de Louis Vierne fut hélas victime d'une lecture fatiguée.

Donnons-leur...
juste un peu!



Pouvez-vous imaginer qu'au moment même où vous lisez ces lignes, il y a des centaines de personnes qui meurent de faim un peu partout dans le monde... Juste en Somalie, c'est plus de 400 morts par jour.

Ne pensez-vous pas qu'on pourrait les aider... juste un peu!

Donnez par carte de crédit acceptée par téléphone.

Montreal: (514) 966-1773

Un reçu d'impression peut être émis pour les dons de 15\$ et plus.

Le reçu peut être émis pour les dons de 15\$ et plus.

Si le versement est en espèces, un reçu peut être émis.

Si le versement est en espèces, un reçu peut être émis.

Si le versement est en espèces, un reçu peut être émis.

Si le versement est en espèces, un reçu peut être émis.

Si le versement est en espèces, un reçu peut être émis.

Si le versement est en espèces, un reçu peut être émis.

Si le versement est en espèces, un reçu peut être émis.

Si le versement est en espèces, un reçu peut être émis.

Si le versement est en espèces, un reçu peut être émis.

Si le versement est en espèces, un reçu peut être émis.

Si le versement est en espèces, un reçu peut être émis.

Si le versement est en espèces, un reçu peut être émis.

Si le versement est en espèces, un reçu peut être émis.

Si le versement est en espèces, un reçu peut être émis.

Si le versement est en espèces, un reçu peut être émis.

Si le versement est en espèces, un reçu peut être émis.

Si le versement est en espèces, un reçu peut être émis.

Si le versement est en espèces, un reçu peut être émis.

Si le versement est en espèces, un reçu peut être émis.

Si le versement est en espèces, un reçu peut être émis.

Si le versement est en espèces, un reçu peut être émis.

Si le versement est en espèces, un reçu peut être émis.

Si le versement est en espèces, un reçu peut être émis.

Si le versement est en espèces, un reçu peut être émis.

Si le versement est en espèces, un reçu peut être émis.

Si le versement est en espèces, un reçu peut être émis.

Si le versement est en espèces, un reçu peut être émis.

Si le versement est en espèces, un reçu peut être émis.

Si le versement est en espèces, un reçu peut être émis.

TABAC Obsession de la sécurité

SUITE DE LA PAGE 1

La production augmentait sans cesse, à cause de l'amélioration des sols et des techniques, de l'agrandissement des terres. Les grandes compagnies de tabac achetaient toute la production. Vint l'alerte au cancer. Vinrent les campagnes anti-tabac. Vinrent les taxes en spirale.

Dans les années 80, «l'Office a instauré un système de quotas basé sur la plus grosse production d'alors, soit 15 500 000 livres», explique M. Ducharme. Les quotas sont ajustés selon la consommation enregistrée par Statistique-Canada, et Germain Ducharme est furieux contre Statistique-Canada, «qui soutient que la consommation a baissé de 45 % depuis 1983, alors que même des spécialistes de la santé admettent qu'elle n'a pas baissé plus de 25 %. Statistique-Canada ne tient pas compte d'un 20 % qui se perd dans la nature sous forme de contrebande». L'année dernière la production s'est établie à moins de huit millions de livres. Les grandes compagnies ont acheté de plus en plus vers l'Ontario, qui compte 1600 producteurs, qui compte sur de meilleures terres, qui fait de l'exportation aux États-Unis, exportation qui revient sous forme de contrebande...

«La contrebande a décollé en 1991, ajoute M. Ducharme. Le fédéral a alors ramassé 75 cents par paquet en

taxes, le provincial 50 cents. Avant TPS. Le consommateur avait toujours accepté la différence de prix entre les cigarettes canadiennes et américaines, mais là vraiment, trois fois le prix...

Depuis deux ans, les producteurs tentent d'enrayer l'incendie. Ils ont été submergés d'appels de simples citoyens qui voulaient semer eux-mêmes. Des compagnies ont commencé à vendre des «kits à semences» (le simple quidam a vite constaté que son «beau tabac jaune» requerrait des soins beaucoup plus professionnels que le séchage dans la salle de bains, qui donnait du «foin» multicolore...)

Des «paqueteurs» sont apparus, qui vendent du tabac en feuilles dans les dépanneurs. L'Office des producteurs tente maintenant de composer avec eux, qui sont 17 au Québec.

Germain Ducharme ne fermait jamais à clé son entrepôt. Après trois vols, il a fait comme les autres: systèmes d'alarme, obsession de la sécurité.

«Nous touchons le fond du baril, dit-il. Tout a été essayé: les taxes à l'exportation, les amendes, les lois sur la consommation et la vente pour les jeunes, rien ne fonctionne. La seule façon de sortir de la contrebande, c'est de remettre les cigarettes à un prix compétitif avec les États-Unis. La prochaine menace qui s'en vient, qui a d'ailleurs commencé aux États-Unis, c'est l'arrivée du tabac *cheap*, de Jamaïque, du Zimbabwe, vendu sans étiquette».

Après deux heures de conversation, Germain Ducharme admet en soupirant que «le tabac, ce n'est pas le meilleur produit pour la santé». Mais «les gens trouvent maintenant acceptable de frauder le gouvernement, parce qu'ils estiment que le gouvernement exagère et qu'il fraude avec ses taxes. La santé sociale c'est aussi important que la santé physique, non?»

C'est beau la vie

DONNEZ!



La Société canadienne
de la Croix-Rouge
Division du Québec